



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA  
DEMOGRAPHIE

# Plan stratégique 2026-2030





# Plan stratégique 2026-2030

- Tous droits réservés –

© INSD, 2025

01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000

[www.insd.bf](http://www.insd.bf)

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## Avant-propos

Les exigences de la bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats nécessitent un cadre efficient de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement. Le Système statistique national (SSN) se doit donc de produire des statistiques fiables répondant aux besoins des utilisateurs. Ainsi, le Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre des schémas directeurs de la statistique (SDS) successifs dont le dernier est celui de 2021-2025. La mise en œuvre de ces SDS a contribué à l'amélioration de la production et de la diffusion de l'information statistique, au développement institutionnel et organisationnel et au renforcement des capacités du SSN en général et de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en particulier. Cependant, l'INSD reste confronté à des difficultés et contraintes de divers ordres qui limitent sa capacité à produire et à diffuser dans les délais requis des données exhaustives à même de satisfaire d'importantes demandes.

Pour relever ces défis, l'INSD s'est doté de son deuxième Plan stratégique (PS) qui couvre la période 2026-2030. Le PS définit la vision et les actions à mener à l'horizon 2030. A travers ce PS, l'INSD maintient son engagement à produire et à mettre à la disposition des utilisateurs des informations statistiques fiables et à jour pour aider à la prise de décision et pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement, tant au niveau national. Il vise à consolider les acquis en matière de coordination technique et de renforcement des capacités techniques du Système statistique national.

L'INSD remercie tous les acteurs du SSN et les Partenaires techniques et financiers (PTF) pour leur étroite collaboration. Il exprime en particulier sa reconnaissance à la Banque mondiale à travers le PHASAO qui a accompagné techniquement et financièrement la préparation du document.

Le succès de ce PS repose sur l'adhésion et le soutien de tous. J'invite l'ensemble des partenaires et acteurs du SSN à s'engager pleinement dans sa mise en œuvre, afin de permettre à l'INSD de remplir efficacement sa mission.

**Le Président du Conseil d'Administration**

## Table des matières

Avant-propos.....	I
Liste des illustrations .....	V
Sigles et Abréviations .....	VI
Résumé exécutif.....	VIII
Introduction .....	1
1.1 Contexte et justification .....	1
1.2 Approche méthodologique .....	1
2 Synthèse du diagnostic stratégique .....	2
2.1 Analyse de l'environnement interne .....	2
2.1.1 Cadre juridique, institutionnel et organisationnel .....	2
2.1.2 Cadre fonctionnel.....	3
2.1.3 Capacités opérationnelles .....	3
2.1.3.1 Ressources humaines .....	3
2.1.3.2 Ressources financières .....	4
2.1.3.3 Ressources matérielles .....	4
2.1.4 Gestion de la Communication .....	4
2.1.5 Programmation et suivi évaluation.....	5
2.1.6 Production statistique .....	5
2.1.7 Diffusion, archivage et sécurisation des données .....	7
2.1.8 Analyse de la prise en compte du genre .....	8
2.2 Analyse de l'environnement externe .....	9
2.2.1 Analyse du micro environnement .....	9
2.2.1.1 Cadre juridique et institutionnel du SSN .....	9
2.2.1.2 Coordination du SSN et collaborations avec d'autres acteurs nationaux .....	9
2.2.2 Analyse du macro environnement .....	10
2.2.2.1 Environnement international et africain.....	10
2.2.2.2 Environnement sous-régional .....	10
2.2.2.3 Technologie et innovation dans la production statistique.....	11
2.2.2.4 Partenariats techniques et financiers.....	11
2.2.3 Demande statistique .....	12
2.3 Principaux défis de l'INSD sur la période 2026-2030.....	12
2.3.1 Défi d'adaptation et d'innovation de la production statistique.....	12
2.3.2 Défi de la diffusion et de la sécurisation des données .....	13
2.3.3 Défi managérial, de mobilisation & d'optimisation des ressources et de coordination du SSN .....	14
3 Fondation stratégique.....	15

3.1	Fondements stratégiques du PS 2026-2030 .....	15
3.1.1	Au niveau national.....	15
3.1.2	Au niveau régional et international .....	16
3.2	Mission, vision, valeurs et principes directeurs.....	17
3.2.1	Mission de l'INSD.....	17
3.2.2	Vision de l'INSD à l'horizon 2030 .....	17
3.2.3	Principes directeurs et valeurs .....	18
4	Orientations stratégiques.....	20
4.1	Objectifs général et spécifiques .....	20
4.2	Axes stratégiques et actions .....	20
4.2.1	Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales .....	20
4.2.2	Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données .....	23
4.2.3	Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système statistique national .....	25
4.3	Synthèse de l'orientation stratégique .....	29
5	Coût de mise en œuvre et mécanisme de financement.....	30
5.1	Coût de mise en œuvre.....	30
5.2	Mécanisme de financement .....	31
6	Mécanisme de mise en œuvre .....	33
6.1	Instruments techniques de mise en œuvre.....	33
6.1.1	Plan d'Actions .....	33
6.1.2	Plan de Travail Annuel.....	33
6.1.3	Programme de travail trimestriel.....	33
6.1.4	Plans de formation .....	33
6.1.5	Politique de diffusion .....	34
6.1.6	Stratégie de communication .....	34
6.1.7	Schéma directeur des systèmes d'information .....	34
6.1.8	Politique de sécurité des systèmes d'information .....	34
6.1.9	Plan d'équipement .....	34
6.2	Acteurs de mise en œuvre .....	35
6.2.1	Conseil d'administration .....	35
6.2.2	Directions et structures d'appui de l'INSD .....	35
6.2.3	Partenaires techniques et financiers.....	35
7	Dispositif de suivi évaluation .....	35
7.1	Instances de suivi- évaluation .....	35
7.1.1	CASEM du Ministère de l'économie et des finances .....	35

7.1.2	Conseil d'administration .....	36
7.1.3	Comité stratégique .....	36
7.1.4	Conseil de direction.....	36
7.2	Acteurs de suivi- évaluation .....	36
7.3	Outils de suivi- évaluation .....	36
8	Hypothèses et analyses des risques .....	37
8.1	Hypothèses.....	37
8.2	Analyse et gestion des risques.....	37
	Conclusion .....	40
	Annexe.....	i

## Liste des illustrations

Tableau 1 : Répartition du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030.....	30
Tableau 2: Répartition du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 selon les mécanismes de financement.....	31
Tableau 3 : Proportion du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 (%).....	31
Tableau 4 : Proportion du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 (%).....	31
Tableau 5 : Analyse des risques .....	38
Tableau 6: Mesures d'atténuations des risques .....	39
Schéma 1 : Fondation stratégique .....	29
Annexe 1 : Cadre logique et Cadre de mesure du rendement .....	i
Annexe 2 : Résultats attendus.....	ix
Annexe 3 : Forces, Faiblesses, Opportunités et menaces de l'INSD .....	x

## Sigles et Abréviations

AES	: Alliance des États du Sahel
AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANSSI	: Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BIT	: Bureau International du Travail
CA	: Conseil d'Administration
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CAST	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CCI	: Cellule de Contrôle Interne
CILSS	: Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIM	: Classification Internationale des Marchés
CITE	: Classification Internationale Type d'Entreprise
CITI	: Classification Internationale Type d'Industrie
CNS	: Conseil National de la Statistique
CS	: Comité Stratégique
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DCSFR	: Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
DD	: Direction de la Démographie
DG	: Directeur Général
DGA	: Directeur Général Adjoint
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGEP	: Direction Générale de l'Économie et de la Planification
DGMEC	: Direction Générale de la Modernisation de l'État Civil
DIMIS	: Direction de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSCVM	: Direction des Statistiques sur les Conditions de Vie des Ménages
DSSE	: Direction des Statistiques et des Synthèses Économiques
EDS	: Enquêtes Démographiques et de Santé
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EIPBF	: Enquête à Indicateurs sur le Paludisme au Burkina Faso
EMC	: Enquêtes Multisectorielles Continues
ENES	: Enquête Nationale sur l'Emploi
ENESI	: Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	: Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (déjà présent)
ESUSO	: Enquête sur la Satisfaction des Utilisateurs des Statistiques Officielles
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDS	: Fonds de Développement de la Statistique
IFORD	: Institut de Formation et de Recherche Démographiques
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IMF	: Fonds Monétaire International
IMIS	: Integrated Management Information System
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
JAS	: Journée Africaine de la Statistique
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances

NADA	: Catalogue de microdonnées
NSDD	: Norme Spéciale de Diffusion des Données
OCDE	: Organisation de coopération et de Développement Economiques
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PHASAO	: Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest
PNG	: Politique Nationale de Genre
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PS	: Plan Stratégique
PSSI	: Politique de Sécurité des Systèmes d'Information
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTR	: Programme de Travail Trimestriel
RESA	: Réseau des Écoles de Statistique Africaines
RGE	: Recensement Général des Entreprises
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
SDS	: Schéma Directeur de la Statistique
SDSI	: Schéma Directeur du Système d'Information
SGDD-a	: Système Général de Diffusion des Données – amélioré
SHaSA 2	: Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SP/CNS	: Secrétariat permanent du Conseil National de la Statistique
SPSS	: Statistical Package for Social Sciences
SSN	: Système Statistique National
STATA	: Statistical Analysis Software
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Résumé exécutif

Le processus d'élaboration du Plan stratégique (PS) 2026-2030 a connu trois grandes étapes : le diagnostic de l'INSD, la formulation de la mission, de la vision et des orientations stratégiques et l'élaboration du plan d'actions 2026-2030. Ces différentes étapes se sont reposées sur un processus participatif.

Le diagnostic de l'INSD a permis d'identifier trois grands défis à relever :

- Défi d'adaptation et d'innovation de la production statistique ;
- Défi de la diffusion et de la sécurisation des données ;
- Défi managérial, d'optimisation des ressources et de coordination du SSN.

La mission de l'INSD de par le décret N°2023-0198/PRES-TRANS/PM/MEFP du 10 mars 2023 portant organisation du ministère de l'économie, des finances et de la prospective peut se résumer en ces termes : « **Produire et mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques de qualité conformes aux normes nationales et internationales pour soutenir la décision publique et la planification du développement tout en assurant la coordination et le renforcement des capacités du Système statistique national** ».

La vision de l'INSD pour les cinq prochaines années est de « **bâtir à l'horizon 2030, un institut de statistique de référence, autonome, innovant, moteur du système statistique national, répondant aux priorités nationales et aux besoins des utilisateurs** ».

L'objectif général du PS 2026-2030 est de faire de l'INSD une autorité statistique de référence nationale et internationale, autonome, innovante, contribuant au renforcement des capacités du SSN pour répondre aux priorités nationales.

Les axes stratégiques du PS 2026-2030 proposés pour atteindre l'objectif général sont les suivants :

- **Axe stratégique 1 : Innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales ;**
- **Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données ;**
- **Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National.**

Les actions retenues par axe stratégique sont les suivantes :

Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales

- Action 1.1 : Rénover et moderniser les processus de production statistique ;
- Action 1.2 : Mettre en place un dispositif de suivi de la qualité des données ;

- Action 1.3 : Consolider la production des statistiques économiques et améliorer le niveau de désagrégation ;
- Action 1.4 : Consolider la production des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages et améliorer le niveau de désagrégation ;
- Action 1.5 : Consolider la production des statistiques démographiques et améliorer le niveau de désagrégation ;
- Action 1.6 : Développer les statistiques infranationales et sur les thématiques insuffisamment couvertes.

Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données

- Action 2.1. Renforcer l'archivage et la sécurité des données
- Action 2.2. Renforcer la diffusion et la communication de l'information statistique ;
- Action 2.3. Faciliter l'accès aux micro-données de l'INSD et promouvoir leur utilisation dans la recherche ;
- Action 2.4. Promouvoir la culture statistique ;

Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National

- Action 3.1 Renforcer le système de management, de pilotage et l'ancrage territorial de l'INSD ;
- Action 3.2 Optimiser la gestion et renforcer les capacités des ressources humaines ;
- Action 3.3 Mobiliser et gérer de façon optimale les ressources financières
- Action 3.4 Opérationnaliser le plan d'équipement et renforcer les infrastructures de l'INSD ;
- Action 3.5 Développer des partenariats avec d'autres institutions ;
- Action 3.6 Consolider la coordination administrative, technique et institutionnelle du SSN ;
- Action 3.7 Améliorer le système de programmation, de contrôle interne et de suivi évaluation des activités ;
- Action 3.8 Mettre en place et opérationnaliser le cadre intégré des indicateurs de suivi des politiques publiques ;

Le PS sera opérationnalisé par un plan d'actions quinquennal dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de soixante-huit milliards neuf cent soixante millions deux cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt-deux (68 960 269 182) francs CFA. Le financement sera assuré par l'État et ses partenaires techniques et financiers.

## Introduction

### 1.1 Contexte et justification

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a connu plusieurs mutations institutionnelles et organisationnelles depuis sa création qui ont renforcé sa mission de coordination, de production, d'analyse et de diffusion de l'information statistique. Ainsi, depuis 1990, le système statistique a fait l'objet de réformes qui ont abouti, entre autres, à l'érection de l'INSD en établissement public à caractère administratif en octobre 2000. L'adoption successive des lois statistiques dont celle en vigueur, la loi n°036-2021/AN du 06 décembre 2021 portant organisation et réglementation des activités statistiques, a permis d'asseoir un cadre légal plus structurant de la production statistique.

Dans un contexte de gestion axée sur les résultats, le Burkina Faso a élaboré plusieurs schémas directeurs de la statistique (SDS) depuis 2004, dont les objectifs sont de renforcer la coordination entre les acteurs d'une part et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données statistiques du Système statistique national (SSN) d'autre part. L'INSD a également élaboré son premier PS couvrant la période 2021-2025. La mise en œuvre de ces stratégies a permis des avancées notables en matière de développement institutionnel, organisationnel et technique.

S'inscrivant dans la continuité de ses acquis, l'INSD a entrepris l'élaboration de son deuxième PS 2026-2030 dont l'objectif est de définir sa vision et de déterminer les axes prioritaires autour desquels s'articuleront ses interventions au cours des cinq prochaines années.

Le présent rapport fait une synthèse du diagnostic, présente la mission, la vision, les orientations stratégiques, la logique d'intervention, le plan d'action et le dispositif de suivi-évaluation et de gestion des risques ainsi que les mécanismes de financement du plan stratégique.

### 1.2 Approche méthodologique

Les travaux d'élaboration du plan stratégique ont été conduits par une équipe technique de l'INSD à travers une démarche participative impliquant l'ensemble des directions. Le processus d'élaboration du PS 2026-2030 a suivi plusieurs phases : (i) évaluation du PS 2021-2025 ; (ii) diagnostic de l'INSD ; (iii) définition de la mission, de la vision et des orientations stratégiques ; (iv) élaboration du plan d'actions. Chaque phase du processus a été sanctionnée par un rapport intermédiaire.

L'évaluation du précédent PS a consisté à collecter les données auprès des différentes directions et services pour faire l'état de mise en œuvre des actions programmées.

Le diagnostic s'est appuyé sur des revues documentaires et la collecte d'informations auprès des directions et services. Les travaux d'analyse ont permis de faire un

diagnostic de l'environnement interne et externe de l'INSD avec l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que des défis auxquels l'Institut sera confronté sur l'horizon 2026-2030.

La formulation de la mission, de la vision et des principes directeurs et valeurs organisationnelles qui s'est basée sur une revue documentaire a pris en compte les textes réglementaires et normatifs tels que le décret 2015-1518/PRES-TRANS/PM/MEF du 12 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers de l'INSD et sur les principaux défis à relever. La définition des orientations stratégiques et des actions s'est aussi appuyée sur les principaux défis à relever, la vision et les missions conformément aux dispositions du décret portant statut particulier de l'INSD ; et, cela en conformité avec les principes de la loi n°036-2021/an du 06 décembre 2021 portant organisation et réglementation des activités statistiques et les documents de politique au niveau national et international.

Pour l'élaboration du plan d'actions, une collecte d'informations faite auprès des directions a permis de disposer des activités prévues sur la période assortie des budgets, programmation et source de financement.

Une synthèse des rapports des précédentes phases a été faite pour produire le présent document du PS 2026-2030.

## **2 Synthèse du diagnostic stratégique**

### **2.1 Analyse de l'environnement interne**

#### **2.1.1 Cadre juridique, institutionnel et organisationnel**

L'INSD, organe central du système statistique national, a été érigé en établissement public de l'État à caractère administratif par décret n°2000-508/PRES/PM/MEF du 27 octobre 2000. L'institut a été, à maintes reprises, restructuré à travers la relecture de ses statuts particuliers en 2007, en 2008 et en 2015 à travers le décret n°2015-1518/PRES-TRANS/PM/MEF du 18 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers de l'Institut national de la statistique et de la démographie. Si ce statut confère une certaine indépendance, toutefois, il pose quelques difficultés du fait, entre autres, des rigidités de la gestion financière, de l'impossibilité pour l'INSD d'assurer une gestion centralisée du personnel du SSN, des rémunérations et des plans de carrière peu motivants.

Sur le plan de l'organisation, l'INSD a expérimenté plusieurs organigrammes ces dix dernières années dont le dernier en date a été adopté en 2023, sans changement sur la structure générale de l'Institut. Cette organisation actuelle comporte moins de risques d'incohérence dans le fonctionnement, mais la spécificité de la production statistique peut rendre difficile son adaptation au format fonctionnel. La charge de travail entre les directions techniques est déséquilibrée. La représentation

géographique régionale de l'INSD est très faible. En effet, l'Institut dispose de 3 directions régionales fonctionnelles sur 17 régions administratives du pays.

### **2.1.2 Cadre fonctionnel**

L'INSD est dirigé par un Directeur général (DG) avec un Conseil d'administration (CA) de neuf membres. Le style de management est de type participatif avec la tenue de cadres de concertation à plusieurs niveaux. Les outils de management et les documents référentiels existants sont : (i) le guide managérial élaboré en 2012 et actualisé en 2024, (ii) les lettres de missions au niveau des acteurs hiérarchiques (DG, directeurs, chefs de service), (iii) les fiches de poste et d'indications des attentes pour les agents, les cadres de concertations, (iv) le référentiel des délais de traitement des dossiers, (v) la cartographie des risques de l'INSD, (vi) le manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'INSD et (vii) les textes réglementaires au niveau national.

La mise en œuvre de ces outils facilite l'accomplissement des missions. Toutefois, l'élaboration des lettres de mission se fait en retard, très souvent à la fin du premier trimestre de l'année et les fiches d'attente des agents ne sont pas élaborées dans certaines directions. Le référentiel des délais de traitement des dossiers n'est pas suffisamment vulgarisé et n'est pas respecté, ce qui engendre des difficultés pour l'exécution des activités dans les délais. La faible célérité du traitement et de la transmission des courriers au niveau interne est également un facteur qui crée de l'inertie dans le respect des délais. Aussi, les manuels de procédures administratives, financières et comptables et le document de cartographie des risques doivent être davantage vulgarisés pour faciliter l'appropriation interne.

### **2.1.3 Capacités opérationnelles**

#### **2.1.3.1 Ressources humaines**

Le taux de couverture des besoins en ressources humaines sur la base des fiches de poste est de 79,4 % en 2024 contre 82,6 % en 2023. En 2024, l'INSD comptait 215 agents dont 148 statisticiens et démographes toutes catégories confondues. Ces effectifs sont en baisse par rapport à 2021. L'analyse de l'évolution des effectifs laisse apparaître une variation en raison de la mobilité liée aux suspensions et fins de contrat qui sont en hausse. Aussi, l'âge moyen du personnel est de 43 ans, avec une concentration dans la tranche d'âge 35-45 ans, représentant plus de 53 % de l'effectif. Cette distribution traduit une expérience professionnelle relativement jeune, mais souligne également la nécessité d'anticiper le recrutement dans les prochaines années et un besoin de renforcement de leurs capacités techniques. L'estimation des besoins en personnel en décembre 2024 fait ressortir un besoin de 33 agents dont 21 statisticiens démographes et trois informaticiens. Une stratégie de gestion prévisionnelle des effectifs (plan de recrutement, politique de fidélisation, attractivité du métier) est nécessaire pour garantir la stabilité et la continuité des missions.

La rémunération du personnel est régie par la loi n°033-2008/AN du 22 mai 2008 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents des établissements publics, qui est moins favorable que celle de la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique de l'État. Le processus de révision de cette loi entrepris depuis plusieurs années reste toujours en cours.

En matière de gestion des mérites et de promotion du personnel, au-delà des décorations officielles, les mécanismes de reconnaissance interne tels que les lettres de félicitations restent peu utilisés.

#### 2.1.3.2 Ressources financières

La principale source de financement pérenne de l'INSD est la subvention de l'État. Le montant de cette subvention est resté quasiment stable sur la période 2021-2024. Cette subvention a représenté 52,23 % en 2024 contre 72,17 % des recettes totales en 2021. Les recettes propres ont augmenté les trois dernières années passant de 23,48 % en 2022 à 45,87 % en 2024. L'analyse du budget des programmes d'activité révèle une faible couverture des dépenses par les recettes de l'année. Ce différentiel est compensé par l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF), à travers divers projets et financements spécifiques. En 2024, les financements des PTF dans le cadre des projets et programmes ont représenté 73,6 % du budget total des activités de l'INSD. Si ces appuis constituent une opportunité pour renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'INSD, ils l'exposent également à des risques de vulnérabilité financière en cas de retrait ou de réorientation ces appuis. La mise en place d'un financement pérenne à travers l'opérationnalisation du Fonds de développement de la statistique (FDS) devrait permettre de mutualiser et de sécuriser les financements.

#### 2.1.3.3 Ressources matérielles

Sur le plan matériel, l'INSD dispose d'un parc automobile de 24 motos et 49 véhicules dont 26 acquis par le PHASAO. Il dispose également d'un schéma directeur du système d'information (SDSI) 2023-2027. Toutefois, il faut souligner l'instabilité et le faible débit de la connexion internet ainsi que le nombre insuffisant de licences des logiciels bureautiques et des logiciels de traitement statistique (SPSS, Arc GIS, STATA, etc.) qui ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins informatiques. Au niveau des infrastructures, la construction de la seconde aile du siège de l'INSD envisagée depuis plusieurs années permettrait d'améliorer les conditions d'accueil du personnel. Les capacités infrastructurelles au niveau régional restent encore faibles. Malgré des avancées notables dans l'amélioration des moyens logistiques et informatiques, la dépendance vis-à-vis des partenaires appelle à l'urgence à la finalisation et à la mise en œuvre du plan d'équipement en cours d'élaboration.

#### 2.1.4 Gestion de la Communication

L'INSD dispose d'un service de communication et des relations publiques. La stratégie de communication interne repose entre autres sur les principaux outils suivants : les notes de service, les signalétiques, le site internet, les messageries mail, les

téléphones fixes et les réseaux sociaux. Les réunions statutaires sont également utilisées dans la stratégie de communication et de pilotage, même si la périodicité de la tenue des cadres de concertation n'est pas toujours respectée et certains comptes rendus ne sont pas disponibles. Le taux de réalisation des réunions de direction est estimé à 28,8 % en 2023, en baisse par rapport à 2022 (34,9 %). La circulation de l'information à l'interne reste un défi.

Pour la communication externe, l'INSD utilise des outils classiques, notamment les communiqués et les conférences de presse, les séances de dissémination des résultats et les réseaux sociaux. Aussi, il élabore trimestriellement un journal dénommé « Journal Burkinabè de la Statistique » et organise des cafés statistiques pour communiquer sur certains événements statistiques. En outre, chaque année, l'INSD commémore la Journée africaine de la statistique (JAS) au niveau national et régional. Cela offre l'occasion de communiquer sur les activités et les produits statistiques du SSN.

### **2.1.5 Programmation et suivi évaluation**

L'INSD dispose d'une longue expérience en matière de programmation et de suivi-évaluation. Cependant, une part importante des activités est réalisée hors programme, avec 27,5 % des actions menées entre 2021 et 2024 qui ne figurent pas dans le plan stratégique. Ce fort taux d'activités « hors programme » soulève la problématique de programmation. L'appropriation des documents de planification à l'interne reste limitée. La programmation et l'exécution des grandes opérations statistiques nécessitent une meilleure concertation interne, afin de prendre en compte les besoins d'information, de mutualiser les ressources et d'optimiser l'exécution.

Le suivi des activités de l'INSD se fait à travers l'élaboration de rapports trimestriels et annuels. La création d'un service en charge du suivi-évaluation a permis de dynamiser le suivi interne des activités. Toutefois, l'absence de points focaux dans les directions et la non-communication des comptes rendus des activités ne facilitent pas la synthèse au niveau global.

### **2.1.6 Production statistique**

Les productions statistiques sont réparties selon les domaines suivants : économique, social, démographique et autres productions statistiques.

- Statistiques économiques

Les statistiques économiques produites par l'INSD portent sur les comptes nationaux, les indices trimestriels (ICA, IPPI, IPI, ICC, IHPC...) de suivi de la conjoncture économique, les statistiques du commerce extérieur et d'autres statistiques économiques. Parmi les acquis, on relève des avancées notables en comptabilité nationale, notamment l'actualisation de l'année de base des comptes nationaux, passée de 1999 à 2015, et des travaux sont en cours pour le changement de l'année

de base (2015 à 2022). Aussi, malgré quelques difficultés, les données restent accessibles pour la production des statistiques conjoncturelles. Un nouveau système de comptabilité nationale (SCN) 2025 étant désormais en vigueur, l'INSD devra œuvrer pour sa mise en œuvre au cours des prochaines années. La production des statistiques économiques concerne principalement le niveau national. La désagrégation de ces statistiques permettra de suivre l'évolution économique au niveau infranational et d'orienter les décideurs publics.

Cependant, certaines productions sont réalisées avec quelques retards liés à la difficulté de collecte des données. La production se heurte souvent à la faible adhésion des chefs d'entreprise, qui évoquent une surcharge liée à la multiplicité des enquêtes. Une meilleure coordination entre les acteurs concernés (INSD, BCEAO, DGEP, etc.) ainsi que l'organisation d'ateliers de sensibilisation contribueraient à renforcer leur participation et à améliorer le processus de collecte.

- Statistiques sociales

Les statistiques sociales produites par l'INSD sont principalement les statistiques sur l'emploi et les statistiques sur les conditions de vie des ménages. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages sont réalisées depuis plus de 30 ans avec une régularité acceptable, avec l'appui ces dernières années de l'initiative de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) au niveau de l'UEMOA.

Les productions sur l'emploi concernent entre autres les enquêtes de types 1, 2 et 3 (2001-2003), l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI 2015) et l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI 2018). À partir de 2022, l'INSD a souscrit à la production des enquêtes nationales semestrielles sur l'emploi (ENES).

En plus des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et sur l'emploi, d'autres études spécifiques (enquête sur le travail des enfants, enquête COVID...) contribuent à enrichir la base de données nationale sur les statistiques sociales et à renforcer la formulation des politiques en matière de travail et de protection sociale.

- Statistiques démographiques

En matière de production de statistiques démographiques, l'INSD réalise régulièrement le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) dont le plus récent est celui de 2019. Initialement prévu pour l'année 2016, il n'a pu être réalisé qu'en 2019 du fait des difficultés organisationnelles et financières. Les projections démographiques sont disponibles par région, par province et par commune. Les projections communales ont été actualisées en 2025 à la demande de certains acteurs. Les difficultés majeures sont restées autour de la prise en compte des populations déplacées internes dans ces projections. Les Enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) et les Enquêtes à indicateurs sur le paludisme au Burkina Faso (EIPBF) connaissent des réalisations irrégulières.

Sur les statistiques d'état civil, l'INSD a pu produire des rapports qui ont porté sur les naissances en 2023, les divorces en 2024 et les mariages en 2025. L'effectivité du protocole d'interopérabilité avec la Direction générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC) devrait aider à la mise en œuvre de ces attributions.

Dans un contexte de rareté des ressources et de coûts de plus en plus élevés des recensements, l'INSD devrait réfléchir à mettre en place des mécanismes pérennes de financement pour la réalisation future des recensements. Il devrait également réfléchir à des dispositifs et méthodes innovants afin de réduire les coûts.

- **Statistiques régionales**

Les directions régionales de l'INSD sont des services déconcentrés de l'institut avec pour missions essentielles la collecte, le traitement et l'analyse des données selon leurs aires géographiques de couverture. La production des statistiques courantes a connu un essor avec l'élaboration des annuaires statistiques régionaux des 13 régions administratives.

Au niveau de la production des indices en dehors de l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), les autres indices produits couramment par l'INSD ne sont pas représentatifs au niveau régional. Les enquêtes sont très souvent significatives au niveau régional ; toutefois, la désagrégation provinciale ou communale n'est très souvent pas significative. La nécessité d'avoir des statistiques à tous les niveaux commande une innovation méthodologique dans la production.

- **Autres productions statistiques**

Les autres productions statistiques courantes sont constituées principalement d'annuaires statistiques et de tableaux de bord. Si cette diversité de productions est louable, elle comporte cependant des redondances sur certains indicateurs, parfois des déficits de cohérence des données. La réalisation des études ponctuelles est dépendante des financements externes. Des productions de statistiques sur l'environnement et le changement climatique ont été réalisées, ce qui a permis de mettre à jour des bases de données internationales sur ces thématiques.

### **2.1.7 Diffusion, archivage et sécurisation des données**

La diffusion et l'archivage des données statistiques sont encadrés par la loi n°036-2021/AN du 6 décembre 2021 portant organisation et réglementation des activités statistiques (articles 15 à 19 et 24), qui fixe les principes directeurs en matière d'accessibilité, de qualité et de pérennité de l'information statistique. A cet effet, l'INSD dispose d'une politique de diffusion depuis 2013 qui a été révisée en 2021. Les principaux supports de diffusion sont le format papier et le format électronique à travers des clés USB, des cartes mémoire, des disques durs, des « CLOUD » et les sites internet. Par ailleurs, l'Institut utilise une diversité de canaux (média classique et réseaux sociaux) et les différents cadres d'échanges et de concertation pour rendre l'information statistique accessible à tous les utilisateurs. On peut citer entre autres le

courrier ordinaire ; le site web de l'INSD<sup>1</sup>, le site web du Conseil National de la Statistique-CNS<sup>2</sup>, le Portail Open Data du Burkina Faso<sup>3</sup>, le catalogue de microdonnées-« NADA »<sup>4</sup>), la plateforme IMIS-Burkina (Integrated Management Information System – Burkina), les ateliers de dissémination des résultats, les « café statistique », la salle de documentation de l'INSD et les réseaux sociaux, etc.

Le principal défi technique réside dans l'insuffisance d'agents informaticiens, qui limite la capacité de maintenance et la sécurité des infrastructures et des plateformes de diffusion en ligne.

L'INSD a engagé des actions significatives pour moderniser son système d'archivage. Cela inclut la numérisation des actes administratifs et des outils de collecte des enquêtes et recensements, ainsi que l'élaboration et la mise en place d'un tableau de bord de gestion des archives. La modernisation informatique et l'élaboration du schéma directeur du système d'information (SDSI) 2023-2027 ont également été réalisées. Par ailleurs, une médiathèque est en cours de mise en place. Cependant, certaines actions prévues dans le quatrième SDS n'ont pas été finalisées, notamment l'élaboration d'une stratégie formalisée d'archivage et la création d'un entrepôt national de données. Un progrès majeur en 2024 est l'élaboration d'une Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI), réalisée en collaboration avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et accompagnée d'un plan d'actions 2025-2029. La réussite de cette politique dépendra toutefois de la résolution du déficit en compétences techniques pour la maintenance et la supervision du matériel et des équipements.

Les efforts de l'INSD sont globalement reconnus par les utilisateurs. La dernière enquête sur la satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles (ESUSO) réalisée en 2024 estime un taux de satisfaction global des produits du SSN de 91,0%. Cependant, cette enquête identifie des axes à améliorer, notamment l'actualité des données et la qualité des métadonnées.

#### 2.1.8 Analyse de la prise en compte du genre

L'égalité de genre, en particulier son intégration transversale, fait partie des principes directeurs du programme ODD et de la Politique nationale de genre (PNG). L'intégration systématique du genre dans les enquêtes, les recensements et les publications permet de produire des analyses fines et inclusives, essentielles pour éclairer les politiques publiques et lutter contre les inégalités. Des publications thématiques telles que le livret « Hommes et femmes au Burkina Faso » et le tableau de bord social présentent des indicateurs ventilés par sexe dans plusieurs domaines (éducation, santé, emploi, pauvreté, justice, violences basées sur le genre, etc.). La stratégie de communication prévoit également l'utilisation de supports adaptés aux

---

<sup>1</sup> [www.insd.bf](http://www.insd.bf)

<sup>2</sup> [www.cns.bf](http://www.cns.bf)

<sup>3</sup> <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/>

<sup>4</sup> <https://microdata.insd.bf>

différents publics, incluant des résumés en langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé) et des formats vulgarisés pour le grand public. Ces efforts renforcent l'accès à ces données et leur pertinence pour les décideurs comme pour la société civile. Malgré ces avancées, des défis persistent notamment la faible disponibilité de données désagrégées au niveau local (communes, villages) et la sous-utilisation des analyses désagrégées dans certaines politiques sectorielles.

## 2.2 Analyse de l'environnement externe

### 2.2.1 Analyse du micro environnement

#### 2.2.1.1 Cadre juridique et institutionnel du SSN

Le fonctionnement du SSN est régi par la loi n°036-2021/AN du 06 décembre 2021 portant organisation et réglementation des activités statistiques. La loi institue un cadre juridique clair qui précise les missions, les responsabilités et les principes de fonctionnement du SSN en général, et de l'INSD en particulier. Elle confère à l'INSD le rôle d'organisme national central en charge de la statistique. Le décret N° 2025 1095/PF/PRIM/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national du 26 août 2025 est adopté en application de cette loi.

Ce cadre légal et réglementaire favorise la coordination des actions des différents acteurs, garantit l'indépendance professionnelle, assure l'harmonisation des méthodes et pratiques statistiques, et protège les droits ainsi que les données des personnes morales et physiques qui les fournissent. Ce cadre permet à l'INSD de consolider son rôle de coordination du SSN et d'améliorer la gestion stratégique du développement de la statistique nationale.

Sur le plan organisationnel, la suppression en 2012 du Secrétariat permanent du CNS (SP/CNS) et le transfert de ses attributions à l'INSD se sont opérés sans l'accompagnement nécessaire en ressources humaines et financières. L'INSD a surmonté progressivement, mais péniblement cette difficulté. Malgré les initiatives entreprises pour mobiliser les ressources nécessaires au fonctionnement du CNS, les ressources disponibles restent encore insuffisantes pour assurer cette mission supplémentaire. Aussi, du fait de son double rôle de coordinateur et de producteur, l'INSD est parfois perçu par certains acteurs comme « juge et partie ».

#### 2.2.1.2 Coordination du SSN et collaborations avec d'autres acteurs nationaux

L'INSD en tant qu'organisme national en charge de la statistique assure le secrétariat du CNS. À ce titre, il collabore avec l'ensemble des acteurs du SSN en apportant des appuis techniques spécifiques. Cependant, la multiplicité et l'instabilité de ces structures en fonction des redécoupages ministériels sont souvent source de difficultés pour assurer une bonne coordination des activités. La participation des acteurs reste un défi important à relever ; il en est de même de l'adhésion au processus d'octroi des visas statistiques pour les opérations de collecte de données sur le terrain.

L'INSD a entrepris de renforcer sa coopération institutionnelle au niveau national afin de faciliter l'accès aux données. Dans cette dynamique, une convention a été conclue avec la Direction générale des douanes (DGD) et un projet de convention est en cours avec la Direction générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC) pour l'accès aux données d'état civil. Les relations de l'INSD avec les universités et les centres de recherche restent encore faibles. La formalisation et l'institutionnalisation de ces collaborations constitueraient une opportunité dans les domaines de la valorisation des données et du partage d'expériences. Toutefois, la multiplicité des acteurs intervenant dans le domaine statistique réduit le champ d'action de l'INSD et rend difficile la coordination du SSN. Certaines de ses missions sont menées par d'autres structures nationales notamment en matière de collecte et d'études démographiques, d'information géographique, de prévision et d'analyse macroéconomique. Ces duplications des rôles et des compétences peuvent affaiblir le rôle de l'INSD et limiter la cohérence des données produites au niveau national et l'efficacité du SSN.

## **2.2.2 Analyse du macro environnement**

### **2.2.2.1 Environnement international et africain**

À l'échelle mondiale, la gouvernance statistique s'appuie sur un ensemble d'initiatives structurantes. L'harmonisation des méthodes et la normalisation des standards internationaux (SCN, NSDD SDMX, DDI, CITI, CITE, CIM) favorisent une comparabilité fiable des informations. Dans ce cadre, les institutions multilatérales (Nations Unies, Banque mondiale, FMI, OCDE, FAO, UNICEF...) apportent un appui technique et financier au pays.

Au niveau africain, les initiatives comme la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA 2) et les initiatives d'AFRISTAT visent à améliorer durablement les capacités des systèmes statistiques nationaux et à harmoniser les indicateurs, les normes et les méthodologies statistiques.

Aussi, le réseau des écoles de statistique africaines (RESA) et l'Institut de formation et de recherche démographiques (l'IFORD) œuvrent pour l'harmonisation des programmes d'enseignement.

Ces initiatives collectives participent à l'amélioration de la gouvernance mondiale, garantissent la comparabilité des données et favorisent la mise en commun des ressources pour le suivi efficace des politiques publiques et du développement. Toutefois, des défis subsistent à savoir les disparités de capacité statistique entre pays, la complexité d'harmonisation et les enjeux liés à la qualité et à l'utilisation responsable des données entre pays.

### **2.2.2.2 Environnement sous-régional**

En Afrique de l'Ouest, le renforcement des systèmes statistiques repose sur un ensemble d'initiatives multiformes portées à la fois par les organisations sous-régionales comme l'UEMOA pour l'harmonisation des méthodologies et l'appui à la réalisation d'enquêtes régionales. Aussi, l'Alliance des États du Sahel (AES) amorce

la mise en place d'un dispositif statistique commun. Cette initiative permettra de renforcer l'intégration entre les trois pays à travers la production et la diffusion de données harmonisées. En plus, les programmes régionaux comme le PHASAO ont pour objectif principal d'harmoniser les méthodologies, de renforcer la production et la diffusion des statistiques et de soutenir l'intégration régionale.

Sur le plan de la gouvernance, l'élaboration régulière du SDS participe à la coordination statistique et à l'alignement de la production statistique sur les besoins des politiques sectorielles, transversales et nationales.

Ces démarches convergentes et complémentaires témoignent d'une volonté forte des acteurs de placer la statistique au centre de l'action publique, en vue de l'efficacité et de la transparence des politiques de développement, et d'une meilleure intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

#### 2.2.2.3 Technologie et innovation dans la production statistique

Le secteur de la statistique connaît une transformation majeure grâce à l'intégration des technologies avancées et des innovations récentes. L'exploitation des big data s'accompagne d'une augmentation exponentielle du volume des données disponibles. La digitalisation croissante et la dématérialisation des actes de l'administration offrent également une opportunité pour l'essor des statistiques de source administrative.

Le recours à des solutions cloud et la gestion numérique des données renforcent la diffusion, l'accessibilité et la sécurité des statistiques produites. Les innovations dans l'archivage numérique, l'ouverture des données (open data) et le partage collaboratif élargissent le public des utilisateurs et renforcent la transparence statistique.

La convergence de l'intelligence artificielle, du big data, de l'automatisation et de la numérisation ouvre de nouvelles perspectives pour la production de données, tout en posant de nouveaux défis en matière d'éthique, d'infrastructure adaptée, de sécurité et de souveraineté numérique.

#### 2.2.2.4 Partenariats techniques et financiers

L'INSD bénéficie d'un large réseau de coopérations techniques et financières. Ces appuis sont sous forme de projets et programmes d'appui statistique notamment à travers la Banque mondiale, la Coopération suédoise, la Fondation Bill & Melinda GATES, etc. Les organisations internationales et les agences des Nations Unies (ONU) apportent également des appuis à la production et au renforcement des capacités humaines et matérielles de l'INSD. En outre, d'autres partenaires techniques et financiers, entre autres l'UNFPA, le PAM, l'UNICEF, l'OIM, le BIT, la BAD, l'UNHCR, la FAO entretiennent une bonne collaboration avec le système statistique national.

Sur la période 2021-2024, les institutions régionales et sous-régionales comme l'UEMOA, la BCEAO, le CILSS, la BAD, l'UA, AFRISTAT ont apporté également des appuis techniques et financiers pour des productions statistiques ponctuelles.

En outre, l'INSD gère les partenariats institutionnels avec les instituts nationaux de statistique et les organisations sous-régionales œuvrant dans le domaine statistique

dont AFRISTAT, STATAFRIC, AFRITAC ouest, PARIS21, Commission statistique des Nations Unies, etc. Il lie aussi des partenariats institutionnel et académique avec des universités pour la recherche et la formation des statisticiens/démographes : l'ISSP, l'IFORD, les écoles du RESA, etc.

### **2.2.3 Demande statistique**

La demande statistique nationale émane de plusieurs acteurs, notamment au niveau national par les administrations publiques et les autres acteurs et au niveau international par les institutions de développement. Le taux de satisfaction globale des utilisateurs est de 91,0 % selon l'enquête ESUSO 2024.

Une partie de la demande n'est pas satisfaite notamment en données désagrégées, en couverture thématique, en analyse et en couverture géographique. Aussi, il y a un déficit de réactivité et de communication proactive envers les utilisateurs. L'élaboration d'un cadre intégré de suivi des politiques publiques devrait permettre d'optimiser la production statistique et de satisfaire les besoins exprimés.

La demande statistique régionale et internationale est portée à la fois par les organisations régionales (UEMOA, AFRISTAT, etc.) et par les institutions internationales (Système des Nations Unies, Banque mondiale, FMI, Union africaine, etc.). Cette demande statistique régionale et internationale constitue à la fois une opportunité pour renforcer les capacités nationales grâce à l'appui des partenaires et un défi stratégique pour l'INSD qui doit adapter en permanence son offre afin de répondre aux exigences d'harmonisation, de comparabilité et d'innovation statistique. Toutefois, au sein du SSN, des insuffisances sont relevées notamment la faible intégration des variables climatiques dans les opérations de collecte, l'absence de cadre formel de coordination des acteurs, les ressources humaines limitées et l'insuffisance d'outils technologiques pour le suivi des effets du changement climatique et de la dégradation environnementale.

## **2.3 Principaux défis de l'INSD sur la période 2026-2030**

L'évaluation du PS 2021-2025 et les faiblesses identifiées par le diagnostic ont permis d'identifier des défis à relever les prochaines années afin d'améliorer durablement les performances de l'INSD.

### **2.3.1 Défi d'adaptation et d'innovation de la production statistique**

L'amélioration de la production et de la qualité des données statistiques pour la satisfaction des utilisateurs constitue un défi majeur pour l'INSD. Certaines thématiques ne sont pas encore couvertes par les productions actuelles. De plus, les productions infranationales restent insuffisantes et non exhaustives. L'INSD devrait travailler à adapter la production statistique à la demande des utilisateurs. La mise en place d'un répertoire des utilisateurs et la consultation systématique des utilisateurs

devraient permettre d'orienter les productions vers leurs besoins. De même, l'opérationnalisation du cadre intégré des indicateurs de suivi des politiques publiques permettra d'optimiser la production statistique.

En outre, la problématique genre étant au centre des préoccupations des décideurs politiques, le plan d'actions du PS devrait, dans la continuité de la politique nationale genre, inclure l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie spécifique de développement des statistiques axées sur le genre.

Des changements importants sont en cours dans l'écosystème des données avec l'apparition de nouvelles sources de données (Big Data, données géospatiales) qui nécessitent de nouvelles méthodes de traitement et de diffusion, voire de nouveaux types de spécialistes comme les « Data scientists ». Il en est de même de l'intelligence artificielle (IA) avec ses immenses possibilités en termes de facilitation et d'automatisation de tâches dans la production statistique. Ces nouvelles possibilités offertes doivent être pleinement exploitées dans les différents processus de production statistique, et cela, dans le respect des normes éthiques. L'exploitation des données de sources administratives est également une priorité notamment avec la digitalisation croissante des administrations. Pour cela, des protocoles d'échange de données doivent être favorisés avec les structures publiques et privées.

Les intérêts accrus pour les données environnementales et climatiques appellent le développement de productions statistiques y relatives. Pour cela, le renforcement des capacités méthodologiques et techniques est nécessaire afin de rendre disponibles ces données pour le suivi des effets du changement climatique.

La loi statistique de 2021 traite de l'accès aux micro-données. Le défi consistera à faciliter aux chercheurs, universitaires et autres analystes l'accès aux dites données rendues anonymes aux fins d'analyse approfondie ou de réalisation d'études sur des phénomènes pour aider à la prise de décisions. L'INSD devrait aussi travailler à développer le volet recherche par l'exploitation des données des enquêtes et recensements pour la production statistique.

### **2.3.2 Défi de la diffusion et de la sécurisation des données**

Des efforts ont été réalisés au niveau de la diffusion des données. Ces efforts doivent être renforcés et poursuivis en utilisant tous les canaux disponibles avec un focus sur le site Web ainsi que les réseaux sociaux. L'INSD devra également œuvrer pour une réduction des délais de production et de diffusion des résultats des opérations statistiques qui accusent des retards malgré l'utilisation des TIC pour la collecte et le traitement des données. Par ailleurs, la politique de sécurité devra être mise en œuvre dans toutes ses composantes afin de doter l'INSD d'infrastructures à la pointe pour stocker et sécuriser davantage les données issues d'enquêtes et de recensements.

### 2.3.3 Défi managérial, de mobilisation & d'optimisation des ressources et de coordination du SSN

Pour assurer un fonctionnement efficient et une mise en œuvre efficace de ses missions, l'INSD doit relever le défi organisationnel et de mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines qualifiées suffisantes.

#### ✓ Le cadre organisationnel

a représentation géographique régionale de l'INSD reste très limitée, avec seulement 3 directions régionales opérationnelles sur 17 régions. Les capacités d'intervention de l'Institut dans les régions sont donc restreintes. Pour être plus proche des utilisateurs de données statistiques, l'INSD devrait envisager une déconcentration complète, et des réflexions à ce sujet devront être menées lors de la mise en œuvre du PS 2026-2030.

#### ✓ Management

L'INSD dispose d'outils de management comme le guide managérial et les référentiels de gestion dont la mise en œuvre facilite l'accomplissement de ses missions. Cependant, ces outils sont faiblement appliqués et cela a comme conséquence, entre autres, la non-régularité de la tenue des cadres de concertation, le non-respect des délais de traitement des dossiers. L'INSD devrait veiller à l'application effective des outils de management existants et prospecter d'autres outils plus performants.

Aussi, l'organisation du travail au niveau de l'INSD souffre de quelques dysfonctionnements comme la faible concertation entre les services en charge de la production et ceux chargés des appuis techniques, le déséquilibre dans la répartition des charges de travail entre directions techniques, la non-mise à jour des fiches de postes, la faible implication des DR-INSD dans la réalisation de certaines enquêtes et le non-transfert effectif de certaines responsabilités liées aux enquêtes tel que défini dans l'organigramme. Des réflexions pour une meilleure organisation du travail devraient être menées au cours de la mise en œuvre du PS 2026-2030.

#### ✓ Ressources humaines

L'INSD doit se doter de ressources humaines qualifiées et compétentes, bien motivées et diversifiées. La gestion du personnel doit être améliorée à travers l'utilisation des outils modernes de gestion et la définition claire d'un plan de carrière pour les agents contractuels surtout. Il doit aussi mettre en place une stratégie de motivation non financière et veiller à la mobilité interne du personnel. Les plans de formation devraient être mis en œuvre afin de renforcer les capacités du personnel, notamment en intelligence artificielle (IA) et en exploitation des big data.

#### ✓ Ressources financières

Malgré les efforts considérables fournis par l'État, l'INSD est dépendant de financements externes pour exécuter la plus grande partie de son programme de

travail. La part du budget de l'État destinée au financement de la statistique se situe en moyenne à environ 0,11 % du budget national sur la période 2021-2024, en deçà des 0,15 % recommandés par le Conseil Exécutif des Chefs d'État de l'Union africaine. L'amélioration des recettes propres et la mise en place d'un financement pérenne à travers l'opérationnalisation du Fonds de développement de la statistique (FDS) devraient permettre de sécuriser les financements.

Les plaidoyers pour la poursuite et le renforcement du financement national des activités statistiques devront être poursuivis également ainsi que la réflexion pour une meilleure utilisation de ces financements en rationalisant les charges de fonctionnement et le coût des opérations statistiques.

#### ✓ Ressources matérielles

La disponibilité et la fonctionnalité des ressources matérielles constituent un facteur clé pour assurer une production statistique efficace et de qualité. Il s'agira de renforcer les acquis en termes de matériels informatiques et de moyens logistiques. Par ailleurs, l'INSD devrait travailler à acquérir suffisamment de licences de logiciels spécialisés (SPSS, STATA, ArcGIS, ...) et à améliorer le débit et la stabilité de la connexion internet. L'INSD devrait travailler également à inscrire les acquisitions d'équipements sur le budget de l'État ou les recettes propres pour minimiser la dépendance vis-à-vis des projets. La construction de la seconde aile du siège de l'INSD et des locaux des DR-INSD devrait permettre d'améliorer la capacité d'accueil de l'Institut.

### 3 Fondation stratégique

#### 3.1 Fondements stratégiques du PS 2026-2030

Le plan stratégique de l'INSD trouve son ancrage au niveau national, régional et international.

##### 3.1.1 Au niveau national

#### **Le Plan national de développement**

Le Plan national de développement (PND) est en cours d'élaboration et couvre l'horizon 2026-2030. La réussite de la mise en œuvre du PND repose en grande partie sur la capacité du pays à disposer d'un dispositif de suivi, d'évaluation et de capitalisation performant, inclusif et aligné sur les priorités nationales. À cet effet, le plan stratégique de l'INSD doit favoriser la disponibilité des données pour le suivi et l'évaluation des indicateurs du PND.

#### **La politique sectorielle "Gouvernance économique"**

L'objectif global de la politique du secteur « Gouvernance économique » est de promouvoir une bonne gouvernance économique assurant le développement

économique et social du Burkina Faso. L'axe stratégique 1 « *renforcement du pilotage de l'économie et de la gestion du développement* » de cette politique vise à assurer l'effectivité de la production des statistiques économiques, sociales, financières, budgétaires et comptables ainsi que le fonctionnement du dispositif de pilotage du SSN. Les objectifs de cet axe sont en adéquation avec les missions de l'INSD.

### **La Loi 036 portant organisation et réglementation des activités statistiques**

La loi définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques ainsi que les règles d'organisation du Système statistique national. Elle consacre le rôle primordial de l'INSD en matière de production et de coordination statistique.

### **Le schéma de la statistique 2026-2030**

Le SDS 2026-2030 du Burkina Faso a pour vision de « ***Bâtir, à l'horizon 2030, un Système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques de qualité, répondant aux besoins des utilisateurs*** ». L'INSD en tant qu'organisme national central en charge de la statistique et assurant le secrétariat exécutif du CNS doit contribuer à la réalisation de cette vision et à la performance du SSN.

#### **3.1.2 Au niveau régional et international**

Le Burkina Faso participe à plusieurs initiatives de développement statistique. Au niveau international, le pays est membre du Système statistique international. À ce titre, il met en œuvre les cadres méthodologiques et applique les cadres d'évaluation de la qualité de données et de bonnes pratiques approuvées par la Division statistique des Nations Unies (DSNU).

Au niveau régional, il participe aux programmes d'harmonisation statistique et de renforcement des capacités promus par les institutions suivantes : l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Commission statistique d'Afrique et l'Union africaine.

La Charte africaine de la statistique est la plus importante initiative de développement de la statistique en Afrique. C'est un instrument juridique de réglementation des activités statistiques et un outil pour la promotion et le développement de la statistique en Afrique. En ratifiant la Charte en 2013, le Burkina Faso doit respecter les principes énoncés dans la Résolution sur les principes fondamentaux de la statistique officielle adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies en avril 1994 et appliquer les principes de bonnes pratiques consignés dans ladite Charte.

La Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA 2) constitue un référentiel aux Instituts nationaux de statistique (INS) pour la production des statistiques nationales. Elle permet ainsi aux INS d'être les principaux acteurs

responsables de la coordination et de l'harmonisation des statistiques au sein de l'ensemble du SSN.

## 3.2 Mission, vision, valeurs et principes directeurs

### 3.2.1 Mission de l'INSD

La mission de l'INSD peut se résumer ainsi qu'il suit : « **Produire et mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques de qualité conformes aux normes nationales et internationales pour soutenir la décision publique et la planification du développement tout en assurant la coordination et le renforcement des capacités du Système statistique national** ».

Cette mission est conforme au décret N°2023-0198/PRES-TRANS/PM/MEFP du 10 mars 2023 portant organisation du ministère de l'économie, des finances et de la prospective, et au décret N°1015-1518 portant approbation des statuts particuliers de l'INSD. À ce titre, l'INSD est l'organisme national central en charge de la statistique. Il a pour mission d'élaborer et diffuser les outils et instruments d'analyse et d'aide à la décision, de promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économique, démographique et social suivant des principes uniformes, conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso. Il assure la coordination technique et institutionnelle du SSN, ainsi que la gestion stratégique du développement de la statistique.

### 3.2.2 Vision de l'INSD à l'horizon 2030

La vision de l'INSD est de « **Bâtir à l'horizon 2030, un institut de statistique de référence, autonome, innovant, moteur du Système statistique national, répondant aux priorités nationales et aux besoins des utilisateurs** ».

Être **un institut de statistique de référence** suppose que l'INSD est reconnu au niveau national et international en matière de qualité de ses productions qui répondent à la demande des utilisateurs et respectent la périodicité et les délais impartis.

**L'autonomie** désigne la capacité institutionnelle et organisationnelle de l'INSD à exercer, sans influence, ses missions en matière de planification, de financement et de choix méthodologiques.

**L'innovation** fait allusion à l'introduction et à la promotion de nouvelles méthodes et technologies, visant à améliorer l'efficacité et la qualité des productions statistiques. De ce fait, l'agent de l'INSD doit faire preuve de créativité, d'initiative et utiliser les bonnes pratiques homologuées pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés dans un contexte de fort défi sécuritaire.

**Moteur du Système statistique national** : L'INSD affirme son leadership et assure une coordination renforcée du SSN permettant d'harmoniser les produits statistiques suivant les normes et standards statistiques, et d'éviter les doublons en termes

d'activités et d'utilisation des ressources. En outre, il développe et renforce son infrastructure statistique au bénéfice du SSN, sa capacité d'encadrement technique et scientifique à l'adresse des autres producteurs de statistiques officielles et assure une veille technologique pour l'ensemble du SSN. Il assure également les plaidoyers pour la mise en place de mécanismes de financement des activités statistiques.

**Priorités nationales :** il s'agit de mettre l'accent sur la production d'informations permettant de suivre la mise en œuvre du PND, d'évaluer l'impact des politiques publiques et d'éclairer la prise de décision face aux défis actuels notamment la gouvernance, la relance économique, la cohésion sociale et la résilience des populations.

**Utilisateurs :** Le décret N° 2025 1095/PF/PRIM/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du SSN du 26 août 2025 à son article 8 définit les utilisateurs de statistiques comme étant les administrations publiques, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les médias, les chercheurs, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le public et toute autre structure ou individu utilisant les statistiques fournies par les autorités statistiques à des fins d'analyse, de planification, d'évaluation, d'information ou de prise de décision.

### 3.2.3 Principes directeurs et valeurs

Pour réaliser la mission et la vision, l'INSD doit incarner un certain nombre de valeurs, respecter des principes directeurs et adopter de bonnes pratiques.

Au niveau national, les principes directeurs sont les dispositions de la loi 036 portant organisation et réglementation des activités statistiques, du Cadre national d'assurance qualité et du Code d'éthique et de déontologie des agents de l'INSD. Au niveau international, l'INSD doit respecter les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies et la Charte africaine de la statistique que le Burkina Faso a ratifiée. Ces documents donnent une série de directives très explicites sur les processus de production des statistiques officielles et leurs rôles.

Les valeurs à incarner pour l'atteinte de la vision sont :

- **Professionnalisme :** le professionnalisme consiste en la recherche de l'excellence. L'INSD doit assurer la confidentialité des données et la qualité des produits statistiques et services conformément aux exigences déontologiques et éthiques, aux méthodologies, procédures et normes recommandées. Il doit également veiller au respect des délais prescrits et assurer la réactivité et la proactivité envers les utilisateurs.
- **Intégrité et patriotisme :** l'agent de l'INSD doit faire preuve de loyauté, de transparence et d'honnêteté. Il doit éviter de se mettre dans une situation où il serait redevable à quiconque pourrait l'influencer indûment dans l'exercice de ses fonctions. Les actions doivent être guidées par l'intérêt supérieur de la nation.

- **Transparence** : les méthodes de travail, les règles et les bonnes pratiques doivent être connues, claires et largement diffusées. Les décisions doivent être expliquées aux parties prenantes.
- **Innovation** : l'INSD doit introduire et promouvoir de nouvelles méthodes et technologies et s'adapter à la révolution des données avec l'IA et les Big data, pour améliorer l'efficacité et la qualité de ses productions statistiques. De ce fait, l'agent de l'INSD doit faire preuve de créativité, d'initiative et utiliser les bonnes pratiques homologuées pour atteindre les objectifs qui lui ont assignés.
- **Objectivité** : l'INSD doit produire et diffuser des données statistiques de manière systématique, fiable et non biaisée fondées sur des méthodes rigoureuses, sans aucune influence ni préjugé de quelque forme que ce soit. L'agent de l'INSD doit être impartial dans l'exercice de ses attributions et se garder de toute attitude discriminatoire à l'égard des usagers du service public. Il doit éviter tout comportement de nature à faire douter de sa neutralité et de celle de l'administration publique.
- **Partenariat** : l'INSD doit associer tous les acteurs intéressés par son développement, notamment les partenaires techniques et financiers (PTF) dans la mise en œuvre de son plan stratégique. Ce dernier va constituer le cadre unique d'intégration de tous les projets et programmes financés par les PTF pour le compte de l'INSD. Ainsi, il entend développer la concertation, d'une part, avec les PTF pour une bonne mobilisation des financements et d'autre part, avec les utilisateurs pour bien prendre en compte leurs besoins. À cet effet, il devra développer ses capacités d'écoute et de veille.
- **Leadership et esprit d'équipe** : le leadership des premiers responsables et l'esprit d'équipe sont déterminants dans la réussite du présent plan stratégique. Ils devront d'abord diriger par l'exemple et ensuite favoriser la concertation, le dialogue, les sanctions positives comme négatives mais surtout encourager la participation de toutes et de tous à l'atteinte des objectifs. Pour ce faire, l'implication des collaborateurs dans la prise de décision et dans l'exécution des activités au sein des services doit être effective. Le cloisonnement des services ne devrait plus exister. L'INSD devra promouvoir la tolérance, l'ouverture d'esprit et l'entraide dans sa quête permanente de réaliser sa vision.
- **Crédibilité** : la crédibilité renvoie à la confiance que les partenaires et les utilisateurs accordent à l'Institut. Elle se construit sur la qualité, l'impartialité, la cohérence et la pertinence des produits statistiques. L'INSD doit incarner cette crédibilité auprès de ces différents acteurs.
- **Redevabilité** : la redevabilité consiste à rendre compte à l'État, aux partenaires techniques et financiers et aux autres utilisateurs, sur le processus de production et la qualité des statistiques. Elle suppose également de mettre à la disposition dans les délais convenus les données et de justifier l'utilisation des ressources.

## 4 Orientations stratégiques

### 4.1 Objectifs général et spécifiques

L'objectif général du plan stratégique 2026-2030 est de « **Faire de l'INSD une autorité statistique de référence, autonome, innovante, contribuant au renforcement des capacités du SSN pour répondre aux priorités nationales** ».

De façon spécifique, il s'agit de :

- Innover et consolider la production statistique ;
- Renforcer la diffusion, la communication, l'archivage, la sécurité et la valorisation des données ;
- Améliorer les capacités managériales et opérationnelles de l'INSD ;
- renforcer la coordination, les capacités du SSN et le rôle de l'INSD en matière de suivi-évaluation des politiques publiques.

### 4.2 Axes stratégiques et actions

La stratégie pour la réalisation de la mission et de la vision pour les cinq prochaines années est basée sur trois axes stratégiques conformément aux objectifs spécifiques. Il s'agit de : (i) l'innovation et la consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales ; (ii) le renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données et (iii) l'amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National.

#### 4.2.1 Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales

L'objectif de cet axe est de garantir la production de statistiques de qualité, conformes aux normes nationales et internationales, tout en répondant aux priorités de développement du pays. La capacité à satisfaire la demande en données de bonne qualité est un élément de la performance de l'INSD. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de moderniser l'infrastructure statistique, d'améliorer les cadres méthodologiques et d'améliorer les processus de production statistique. Cela requiert une adaptation continue aux innovations scientifiques et technologiques dans la production et l'analyse des statistiques officielles. Il s'agit également d'identifier et de valoriser de nouvelles sources de données telles que les données de la téléphonie mobile, des réseaux sociaux, des sources administratives et satellitaires à travers l'interopérabilité des systèmes d'information, dans une perspective de réduction des coûts et des délais de production.

Le résultat stratégique attendu est R.1 : la qualité de la production statistique de l'INSD est améliorée et répond aux priorités nationales. L'atteinte de ce résultat stratégique

dépend de la réalisation des résultats intermédiaires issus de la mise en œuvre des actions suivantes :

### **Action 1.1 : Rénover et moderniser les processus de production statistique**

Cette action consiste à : développer et vulgariser les outils de normalisation et d'harmonisation des statistiques et garantir leur usage ; consolider la modernisation du système d'information géographique (SIG) ; rendre les systèmes d'information interopérables avec les fournisseurs de données ; développer et mettre à jour les bases de sondage nationales ; développer et rénover des outils méthodologiques qui améliorent la couverture géographique et thématique dans tous les domaines ; mettre en place un système intégré d'enquêtes auprès des entreprises et des ménages ; mettre en place un laboratoire d'innovation des données ; mettre en place un dispositif pérenne décentralisé de collecte d'information.

Le résultat intermédiaire de cette action est la suivante : R.1.1 : les processus de production statistique sont modernisés et transparents

### **Action 1.2 : Mettre en place un dispositif de suivi de la qualité des données et assurer le respect de la législation en matière de statistique**

Pour renforcer la qualité des données statistiques, il est envisagé de : réaliser des évaluations régulières de la qualité des produits et des processus de production de l'Institut ; organiser des cadres d'échanges avec les utilisateurs afin d'identifier les gaps en termes de besoin de données ; veiller au respect des délais de production des données ; assurer la tenue des instances d'octroi de visa statistique pour les études et les collectes de données et de l'application des procédures ; suivre le respect de la législation en matière de statistique.

Le résultat intermédiaire associé à cette action est R.1.2 : la qualité des produits statistiques est améliorée et la législation statistique est respectée.

### **Action 1.3 : Consolider la production des statistiques économiques et améliorer le niveau de désagrégation**

Pour consolider la production et la désagrégation des statistiques économiques, l'INSD doit : poursuivre la production des comptes nationaux, des statistiques conjoncturelles et des statistiques sur les entreprises ; améliorer le niveau de désagrégation (infranationales et infra-annuelles) des statistiques économiques en prospectant l'utilisation des nouvelles méthodologies et les mégadonnées (Big data) ; développer des plateformes pour l'exploitation des données de sources administratives dans la production des statistiques économiques ; mettre en place un système intégré numérique de collecte des données auprès des entreprises ; développer des outils de prévision des indicateurs économiques ; consolider la production des statistiques économiques par les directions régionales.

Le résultat intermédiaire de l'action est R.1.3 : les statistiques économiques désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational.

#### **Action 1.4 : Consolider la production des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages et améliorer le niveau de désagrégation**

Pour consolider la production et la désagrégation des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages, l'INSD doit : poursuivre la production des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages ; améliorer le niveau de désagrégation (infranationales et infra-annuelles) des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages en prospectant l'utilisation des nouvelles méthodologies et les mégadonnées ; développer des plateformes pour l'exploitation des données de sources administratives pour produire les indicateurs sur les conditions de vie des ménages ; mettre en place un système intégré de collecte des données auprès des ménages ; développer des outils de prévision des indicateurs de pauvreté; consolider la production des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages par les directions régionales.

Le résultat intermédiaire est R.1.4 : les statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational.

#### **Action 1.5 : Consolider la production des statistiques démographiques et améliorer le niveau de désagrégation**

Pour consolider la production et la désagrégation des statistiques démographiques, l'INSD doit : réaliser le recensement général de la population et de l'habitation, renforcer la numérisation et l'innovation des supports cartographiques ; poursuivre la production des indicateurs démographiques actualisées ; améliorer le niveau de désagrégation (infranationale et infra-annuelle) des statistiques démographiques en prospectant l'utilisation des nouvelles méthodologies et les mégadonnées pour le calcul des indicateurs; développer des plateformes pour l'exploitation des données de sources administratives pour produire les indicateurs démographiques y compris de l'état civil; développer davantage les prévisions des indicateurs démographiques ; consolider la production des statistiques démographiques par les directions régionales.

Le résultat intermédiaire est R.1.5 : les statistiques démographiques désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational.

#### **Action 1.6 : Développer les statistiques infranationales et sur les thématiques insuffisamment couvertes**

Pour développer la production des statistiques sur les thématiques insuffisamment couvertes, l'INSD doit : désagréger les indicateurs selon le genre autant que possible ; produire les statistiques sur l'humanitaire, la sécurité, l'environnement et le changement climatique ; développer des méthodologies pour la production des statistiques sur les thématiques sus-citées ; développer des plateformes pour l'exploitation des données de sources administratives sur ces thématiques ; prospecter

l'utilisation des nouvelles méthodologies et les mégadonnées pour le calcul des indicateurs infranationaux et infra-annuels.

Le résultat intermédiaire est R.1.6 : les statistiques infranationales et sur les thématiques non suffisamment couvertes sont disponibles.

#### **4.2.2 Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données**

L'objectif de cet axe est d'améliorer la gestion des données en garantissant une diffusion efficace, une communication accessible et adaptée aux différents publics et un archivage durable. De plus, il faut garantir une sécurité face aux risques de perte ou d'utilisation abusive, ainsi qu'une valorisation à travers l'exploitation optimale des données pour l'aide à la décision, la recherche et l'innovation. Le résultat stratégique attendu est : Les données statistiques sont accessibles et largement utilisées (R.2). Pour atteindre les objectifs de cet axe stratégique, quatre actions majeures sont proposées :

##### **Action 2.1. Renforcer l'archivage et la sécurité des données**

La qualité et la fiabilité des données produites reposent sur leur bonne conservation et protection pour éviter les pertes et des usages abusifs. Ainsi, il convient d'améliorer le système d'archivage actuellement en place pour garantir l'intégrité, la traçabilité, l'unicité, l'accessibilité et la sécurité des données de façon permanente.

Pour ce faire, l'INSD doit : actualiser et mettre en œuvre sa politique de sécurité du système d'informations ; appliquer le manuel de procédures de sécurité informatique ; aligner la stratégie d'archivage et de sécurisation des données aux standards internationaux ; moderniser davantage l'infrastructure d'archivage et de sécurisation des données ; assurer des sauvegardes régulières et automatisées des données en garantissant leur anonymisation ; mettre en œuvre un plan de continuité et de récupération des données en cas de sinistre ; perpétuer la formation du personnel sur les bonnes pratiques d'archivage et de cybersécurité ; réaliser des audits périodiques sur la sécurité et la conformité du système d'archivage ; sécuriser les plateformes de diffusion de données.

Le résultat intermédiaire attendu de cette action est R.2.1 : les données sont durablement archivées et sécurisées.

##### **Action 2.2. Renforcer la diffusion et la communication de l'information statistique**

Cette action vise à accroître la portée et l'efficacité de la diffusion ainsi que de la communication des informations statistiques produites par l'INSD. Elle s'inscrit dans une logique d'ouverture, de transparence et de valorisation des données, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de promouvoir la culture statistique au sein de la société.

Pour ce faire, l'INSD doit : actualiser régulièrement sa stratégie de diffusion et de communication ; moderniser et mettre à jour continuellement les plateformes de diffusions des données statistiques ; renforcer sa présence numérique sur les réseaux sociaux et les plateformes digitales ; développer des partenariats avec les médias et diversifier davantage les canaux de diffusions ; renforcer les capacités du personnel en communication et diffusion statistique ; assurer la traduction orale et la vulgarisation des principales publications statistiques ; assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de diffusion et de la communication.

Le résultat intermédiaire attendu est R.2.2 : les données statistiques sont d'accès facile.

### **Action 2.3. Faciliter l'accès aux micro-données de l'INSD et promouvoir leur utilisation dans la recherche**

Cette action a pour principal objectif de rendre plus accessibles les micro-données disponibles et encourager leur utilisation pour la recherche.

A ce titre, L'INSD doit : renforcer le mécanisme de partage des micro-données ; organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur l'utilisation des micro-données à l'intention des chercheurs et autres utilisateurs ; proposer des programmes de promotion de la recherche basée sur les micro-données, comme des concours sur des thématiques impliquant l'utilisation des micro-données de l'INSD pour la production de posters ou d'articles.

Le résultat intermédiaire attendu est R.2.3 : les micro-données sont accessibles et utilisées.

### **Action 2.4. Promouvoir la culture statistique**

Promouvoir la culture statistique consiste à renforcer la compréhension, l'usage et l'appréciation des données et des statistiques par tous les acteurs : décideurs, chercheurs, médias, société civile et grand public. Il s'agit de rendre les données accessibles, compréhensibles et utilisables, afin qu'elles éclairent la prise de décision, le débat public et l'innovation. Cette action vise à faire des statistiques un outil reconnu et intégré dans les pratiques quotidiennes des utilisateurs de données.

A cet effet, l'INSD doit : développer des infographies simplifiées et des capsules vidéo sur l'importance des statistiques ; mettre en place des formations régulières à l'endroit des utilisateurs sur les concepts statistiques clés, leur interprétation et utilisation ; publier des Policy-briefs basées sur les résultats clés des opérations statistiques ; développer des créneaux de promotions des statistiques (Hackathons, journées portes ouvertes, clubs statistiques, etc.)

Le résultat intermédiaire attendu de cette action est R.2.4 : la culture statistique est généralisée.

#### **4.2.3 Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système statistique national**

Cet axe vise à renforcer la solidité organisationnelle et la performance globale de l'INSD et du SSN.

Le décret N° 2025-1095/PF/PRIM/MEF du 26 août 2025 portant attribution, organisation et fonctionnement du SSN confère à l'INSD le rôle de secrétariat exécutif du Conseil national de la statistique. Aussi, en tant qu'autorité nationale centrale en charge de la statistique, l'INSD en assure la coordination institutionnelle et technique. Par ailleurs, l'INSD dans ses attributions est chargé du renforcement des capacités du personnel du système statistique national. Afin de jouer efficacement ce rôle, il est nécessaire d'améliorer ses capacités managériales et opérationnelles.

Le résultat stratégique poursuivi à travers cet axe est R.3 : la coordination du SSN et la performance de l'INSD sont améliorées.

Pour atteindre ce résultat, les principales actions à déployer sont comme suit :

##### **Action 3.1 Renforcer le système de management, de pilotage et l'ancrage territorial de l'INSD**

Cette action vise à renforcer le système de management et de pilotage de l'Institut pour améliorer son efficacité globale et consolider son ancrage territorial. Pour ce faire, l'INSD doit : renforcer le système de pilotage stratégique ; assurer la coordination et la synergie entre directions centrales et régionales ; améliorer son ancrage territoriale ; ériger le centre de formation continue et de perfectionnement en statistique au rang de direction technique ; développer la veille stratégique pour anticiper les besoins émergents ; appliquer les outils de gestion (manuels, normes, procédures, guide managérial) ; renforcer la communication interne et le fonctionnement des instances de concertation ; promouvoir une culture axée sur les résultats, l'innovation et l'approche client ; renforcer le niveau de dématérialisation des procédures de gestion administrative et de pilotage.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.1: la gouvernance et l'ancrage territorial de l'INSD sont renforcés à tous les niveaux.

##### **Action 3.2 Optimiser la gestion et renforcer les capacités des ressources humaines**

Afin d'assurer une gestion moderne, efficace et motivante du capital humain au sein de l'INSD, il faut : mettre en place un système de gestion moderne du personnel ; mettre à jour des outils de gestion courante (fiches de postes, tableaux de bord prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences, etc.) ; recruter des profils spécialisés ; concevoir et mettre en œuvre un plan de formation continue et de perfectionnement du personnel ; élaborer et mettre en œuvre un plan de carrière pour le personnel ; renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance ; mettre en

place des mesures de motivation et de rétention du personnel (mobilité, valorisation, reconnaissance, etc.)

Pour le renforcement des capacités des acteurs du SSN, l'INSD à travers son plan stratégique 2026-2030, s'engage à : actualiser et mettre en œuvre le plan de formation du SSN ; opérationnaliser les programmes de formations du centre de formation continue et de perfectionnement en statistique ; appuyer l'organisation des concours de recrutement des élèves dans les écoles de formation en statistique et démographie ; plaider pour le financement de la formation des lauréats des différents concours de statistiques ; mettre en place un dispositif de coordination des stages d'immersion et de perfectionnement au sein du SSN.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.2 : la gestion des ressources humaines de l'INSD est optimisée et les capacités techniques du SSN sont renforcés

### **Action 3.3 Mobiliser et gérer de façon optimale les ressources financières**

Pour répondre efficacement à ses besoins croissants en matière de production statistique et garantir la soutenabilité de ses activités, l'INSD doit : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources internes et externes ; vulgariser et appliquer le manuel de procédures administratives, financières et comptables ; moderniser la gestion financière et comptable ; organiser des tables rondes avec les PTF pour la recherche de financement; signer des conventions avec des partenaires pour mobiliser des ressources ; postuler aux appels d'offres internationaux ; mener des plaidoyers pour l'accroissement des subventions.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.3 : les ressources financières sont mobilisées et exécutées de manière efficiente.

### **Action 3.4 Opérationnaliser le plan d'équipement et renforcer les infrastructures de l'INSD**

Pour répondre aux besoins de l'INSD en matière d'équipements et d'infrastructures, il faut : mettre en œuvre le plan d'équipement ; augmenter la capacité d'accueil par la construction de nouveaux locaux ; moderniser les infrastructures physiques et les outils informatiques ; mettre en place des infrastructures de sauvegarde externe ; mettre en place un système intégré de gestion et de maintenance des équipements ; former le personnel à l'utilisation et à la maintenance des équipements; assurer le suivi et l'évaluation du plan d'équipement et des infrastructures.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.4 : le personnel dispose d'un environnement de travail adéquat et sécurisé.

### **Action 3.5 Développer des partenariats avec d'autres institutions**

L'INSD entend renforcer sa position au sein de l'écosystème statistique national, régional et international à travers une politique proactive de partenariat. Pour ce faire, l'INSD doit : identifier et cartographier les partenaires stratégiques nationaux, régionaux et internationaux ; élaborer et mettre en œuvre une stratégie de partenariat

alignée sur les priorités institutionnelles ; négocier et signer des conventions et protocoles d'accord de coopération technique et scientifique ; mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation des partenariats pour mesurer leur efficacité et leur impact ; organiser des rencontres périodiques, des ateliers d'échanges et forums de collaboration ; représenter le Burkina dans les instances internationales en matière de statistiques ; renforcer les capacités internes du personnel en gestion et coordination de partenariats ; promouvoir la mise en œuvre de projets conjoints et d'initiatives innovantes avec les partenaires.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.5 : le réseau de partenariat de l'INSD est consolidé et élargi.

### **Action 3.6 Consolider la coordination administrative, technique et institutionnelle du SSN**

Pour cette action, l'INSD doit : vulgariser et mettre en application de nouveaux textes réglementaires du SSN ; tenir des cadres de concertation et suivre rigoureusement le SDS-5 ; opérationnaliser le fonds de développement de la statistique (FDS) et renforcer la coopération statistique. Aussi, l'INSD doit diffuser les normes et nomenclatures statistiques ; définir et mettre en œuvre un dispositif de validation technique des productions statistiques du SSN.

Le résultat stratégique attendu est R.3.1 : la coordination statistique est renforcée.

### **Action 3.7 Améliorer le système de programmation, de contrôle interne et de suivi évaluation des activités**

Cette action vise à garantir la cohérence entre les orientations stratégiques, les plans d'activités et les résultats obtenus. Pour ce faire, l'INSD doit : renforcer le suivi-évaluation et le contrôle interne ; actualiser et s'approprier la cartographie des risques ; développer et déployer des plateformes et outils intégrées de planification, de contrôle interne et de suivi-évaluation ; renforcer les capacités du personnel en gestion axée sur les résultats.

Pour le SSN, il s'agit d'assurer la mise en œuvre et le suivi-évaluation du SDS ; élaborer les programmes et les rapports statistiques nationaux (PSN et RSN) ; réaliser l'évaluation à mi-parcours et finale du SDS 2026-2030 ; mettre en place des outils de suivi des activités de programmation et d'évaluation du SDS ; élaborer le SDS 2031-2035.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.7 : le contrôle interne, la planification et le suivi évaluation des activités de l'INSD et du SSN sont renforcés

### **Action 3.8 Mettre en place et opérationnaliser le cadre intégré des indicateurs de suivi des politiques publiques**

L'opérationnalisation du cadre intégré permet de renseigner les indicateurs de suivi des politiques publiques (PND, PA-SD, politiques sectorielles, etc.) et des engagements internationaux (ODD, Agenda 2063, etc.). Pour ce faire, l'INSD doit :

mettre en place et coordonner les cadres d'échanges avec les acteurs de la mise en œuvre des référentiels de politiques publiques ; développer une plateforme intégrée des indicateurs de suivi des politiques publiques ; coordonner le financement et la mise en œuvre des opérations statistiques pour renseigner les indicateurs du cadre.

Le résultat intermédiaire attendu est R.3.8 : les indicateurs du cadre intégré de suivi des politiques publiques sont régulièrement renseignés.

### 4.3 Synthèse de l'orientation stratégique

Schéma 1 : Fondation stratégique



## 5 Coût de mise en œuvre et mécanisme de financement

### 5.1 Coût de mise en œuvre

Le coût global des activités du plan stratégique sur la période 2026-2030 s'élève à soixante-huit milliards neuf cent soixante millions deux cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt-deux (68 960 269 182) francs CFA.

L'analyse du coût par axe stratégique fait ressortir que les activités de l'axe stratégique 1 relatif à l'innovation et à la consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales nécessitent soixante et un milliards sept cent trente et un millions cent quatre-vingt-seize mille seize (61 731 196 016) francs CFA, soit 89,5% du coût total du plan stratégique. Il constitue le cœur de métier de l'institut. L'axe stratégique 3 portant sur l'amélioration du management, de la performance opérationnelle et de la coordination du Système Statistique National par l'INSD nécessite la mobilisation de cinq milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions sept cent soixante-treize mille cent soixante-six (5 889 773 166) francs CFA, soit 8,5% du coût global du plan stratégique. L'axe stratégique 2 en lien avec le renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données nécessite sur la période un milliard trois cent trente-neuf millions trois cent mille (1 339 300 000) francs CFA, soit 1,9% du coût du plan stratégique.

Sur la base de la programmation financière indicative sur la période 2026-2030 (voir tableau 2 ci-dessus), les deux dernières années couvrant les activités du RGPH, RGE et de l'EDS totalisent à elles seules près des deux-tiers (63,8%) du coût global.

Tableau 1 : Répartition du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030

Axes stratégiques	Programmation Financière					TOTAL
	2026	2027	2028	2029	2030	
Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales	5 528 013 954	5 856 317 440	7 470 610 240	28 650 608 440	14 225 645 942	61 731 196 016
Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données	351 400 000	564 800 000	132 900 000	146 800 000	143 400 000	1 339 300 000
Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National	1 801 453 166	2 364 030 000	863 130 000	464 530 000	396 630 000	5 889 773 166
<b>Ensemble</b>	<b>7 680 867 120</b>	<b>8 785 147 440</b>	<b>8 466 640 240</b>	<b>29 261 938 440</b>	<b>14 765 675 942</b>	<b>68 960 269 182</b>

Tableau 2: Répartition du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 selon les mécanismes de financement

Axes stratégiques	Source de financement	TOTAL
Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales	Budget Etat	29 055 451 700
	PTF	11 729 617 383
	A rechercher	20 946 126 933
Sous total Axe stratégique1		<b>61 731 196 016</b>
Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données	Budget Etat	307 900 000
	PTF	248 400 000
	A rechercher	783 000 000
Sous total Axe stratégique 2		<b>1 339 300 000</b>
Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National	Budget Etat	4 935 773 166
	PTF	98 000 000
	A rechercher	856 000 000
Sous total Axe stratégique3		<b>5 884 773 166</b>
<b>Ensemble</b>	<b>Budget Etat</b>	<b>34 299 124 866</b>
	<b>PTF</b>	<b>12 076 017 383</b>
	<b>A rechercher</b>	<b>22 585 126 933</b>
	<b>Total</b>	<b>68 960 269 182</b>

## 5.2 Mécanisme de financement

Pour le financement du plan stratégique sur la période 2026-2030, deux sources de financement seront explorées, à savoir le Budget de l'État et l'appui des PTF. Ces sources sont complémentaires et nécessitent des plaidoyers pour leur mobilisation. La structure des sources de financement du PS se présente comme suit :

Tableau 3 : Proportion du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 (%)

Axes stratégiques	Programmation Financière					TOTAL
	2026	2027	2028	2029	2030	
Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales	72,0	66,7	88,2	97,9	96,3	89,5
Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données	4,6	6,4	1,6	0,5	1,0	1,9
Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National	23,5	26,9	10,2	1,6	2,7	8,5

Tableau 4 : Proportion du coût par axe stratégique sur la période 2026-2030 (%)

Axes stratégiques	Source de financement	TOTAL
Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales	Budget Etat	47,1%
	PTF	19,0%
	A rechercher	33,9%
	Budget Etat	23,0%

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Source de financement</b>	<b>TOTAL</b>
Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données	PTF	18,5%
	A rechercher	58,5%
Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du Système Statistique National	Budget Etat	83,8%
	PTF	1,7%
	A rechercher	14,5%
<b>Ensemble</b>	<b>Budget Etat</b>	<b>49,7%</b>
	<b>PTF</b>	<b>17,5%</b>
	<b>A rechercher</b>	<b>32,8%</b>

Globalement sur la période du PS, la contrepartie attendue du Budget de l'État est de 49,7 %, celle des PTF est de (17,5 %) tandis que 32,8 % des coûts des activités ne disposent pas encore de source de financement potentielle identifiée. Les activités dont les financements sont à rechercher concernent essentiellement les grandes opérations d'envergure nationale telles que le RGPH, le RGE et l'EDS. Des documents de plaidoyers et des tables rondes sont prévus pour garantir la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ces activités. Un contrat-plan sera négocié avec l'État pour le financement des activités du plan stratégique. Des efforts seront déployés pour la mobilisation du financement extérieur notamment auprès des PTF à travers des projets sous-régionaux (UEMOA, AES), continentaux (AFRISTAT, BAD, Union africaine) et internationaux (Banque mondiale, Système des Nations Unies). Les actions de mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre des activités du PS s'adosseront à une stratégie d'ensemble de mobilisation de ressources que l'INSD va mettre en place. Cette stratégie de mobilisation de ressources doit prendre en compte l'existence du Fonds de développement de la statistique dont le mécanisme d'abondement reste à être adopté et appliqué.

## 6 Mécanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan stratégique se fera suivant des mécanismes internes de planification et de pilotage.

### 6.1 Instruments techniques de mise en œuvre

L'opérationnalisation du plan stratégique de l'INSD s'appuie sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un ensemble d'instruments de planification et de gestion, notamment le plan d'actions, les plans de travail annuels, le plan de formation de l'INSD et celui du SSN, la politique de diffusion, la stratégie de communication, le Schéma directeur des systèmes d'information, la politique de sécurité des systèmes d'information ainsi que le plan d'équipement de l'INSD, entre autres.

#### 6.1.1 Plan d'Actions

Le PS 2026-2030 est assorti d'un plan d'actions. Ce plan d'actions représente la déclinaison des axes stratégiques en actions et en activités hiérarchisées visant des résultats bien précis, assorties des coûts estimés, des sources de financement, des responsables de mise en œuvre, ainsi que du planning de mise en œuvre.

#### 6.1.2 Plan de Travail Annuel

La mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'actions du plan stratégique se fait à travers un Plan de Travail Annuel (PTA). Ce PTA élaboré en année  $n$  regroupe l'ensemble des activités prévues pour être réalisées au cours de l'année  $n+1$ . Il précise le chronogramme d'exécution, les directions/services responsables, les coûts estimatifs, les sources de financement et les extrants attendus. Ce PTA adopté en conseil d'administration peut être révisé pour prendre en compte de nouvelles orientations.

#### 6.1.3 Programme de travail trimestriel

Pour assurer un meilleur suivi de la programmation, un programme de travail trimestriel (PTR) est élaboré à cet effet. Chaque trimestre, les différentes directions et services actualiseront leurs PTR qui seront consolidés au niveau de la DCSFR.

#### 6.1.4 Plans de formation

La mise en œuvre du plan de formation de l'INSD et celle du SSN s'inscrivent dans la réalisation des objectifs du plan stratégique. Les activités de formation prévues dans ces deux plans vont contribuer au renforcement des capacités des ressources humaines pour l'atteinte de la vision du plan stratégique. Ces plans existants doivent être actualisés pour tenir compte des ambitions du plan stratégique dans la formation des cadres de l'INSD.

### **6.1.5 Politique de diffusion**

Au cours des cinq prochaines années, l'INSD devra renforcer la production de ses publications et en améliorer l'accessibilité. À cet effet, une nouvelle politique de diffusion devrait être élaborée. L'INSD devra consolider la mise en œuvre du Système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) et contribuer à l'adhésion du Burkina Faso à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Ces actions permettront de rendre les informations facilement accessibles dans des formats réutilisables et dans les délais, ce qui contribuera à améliorer la position du Burkina dans le classement Open data inventory (ODIN).

### **6.1.6 Stratégie de communication**

La visibilité de l'INSD doit être renforcée à travers la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de communication. Celle-ci devra être centrée sur la communication de l'information statistique, tout en intégrant les nouveaux canaux de diffusion notamment les réseaux sociaux. Des outils tels que le Journal Burkinabè de la Statistique, les notes de politique, les communiqués de presse, des applications spécifiques de diffusion conviviale de l'information statistique doivent être pérennisés.

### **6.1.7 Schéma directeur des systèmes d'information**

L'INSD dispose d'un schéma directeur des systèmes d'information 2023-2027 dont la mise en œuvre doit permettre d'« assurer, à l'horizon 2027, une transformation digitale harmonieuse de l'Institut, facilitant la production et la diffusion rapide de données statistiques fiables et répondant aux besoins des utilisateurs ». L'INSD devra veiller à la mise en œuvre des actions identifiées et procéder à leur actualisation à terme pour tenir compte des évolutions technologiques.

### **6.1.8 Politique de sécurité des systèmes d'information**

L'INSD s'est doté d'une politique de sécurité des systèmes d'information dont la mise en œuvre permettra d'assurer la sécurité des données et des infrastructures informatiques. Pour tenir compte des mutations dans l'écosystème technologique, cette politique devra être mise à jour régulièrement.

### **6.1.9 Plan d'équipement**

La mise en œuvre du plan d'équipement de l'INSD devra permettre de doter l'institut de ressources matérielles, logistiques et technologiques nécessaires à l'exécution efficace de ses missions.

## 6.2 Acteurs de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan stratégique est assurée par le Conseil d'administration, les directions techniques et les structures d'appui de l'INSD. Le financement de ce plan est assuré par l'État appuyé par les partenaires techniques et financiers.

### 6.2.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'INSD en tant qu'organe qui exerce une autorité et un contrôle sur l'ensemble des structures de l'INSD pour s'assurer de l'exécution de sa mission de service public est un acteur important dans la planification et la mise en œuvre des activités ainsi que dans l'exécution du budget.

### 6.2.2 Directions et structures d'appui de l'INSD

La réussite de la mise en œuvre du présent plan repose essentiellement sur les directions techniques et régionales ainsi que les structures d'appui de l'INSD. Elles sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la mise en œuvre des actions du plan à travers le plan de travail annuel. Pour cela, il faut une appropriation de ce plan par la direction générale et l'ensemble des acteurs de l'INSD.

### 6.2.3 Partenaires techniques et financiers

Les PTF contribuent pour une part importante à l'appui technique et financier des activités statistiques. Dans ce cadre, il est important pour l'INSD d'entreprendre des actions de communication à leur endroit afin de susciter leur adhésion à la vision définie et au financement des activités importantes prévues dans le plan d'actions.

## 7 Dispositif de suivi évaluation

Le suivi-évaluation se fera à travers un dispositif composé d'instances et d'acteurs existants au sein de l'INSD. Ce dispositif s'appuiera sur des outils et des instruments pour mesurer l'atteinte des résultats.

### 7.1 Instances de suivi-évaluation

Les instances de suivi-évaluation sont constituées du conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM), du CA, du Comité stratégique (CS) et du Conseil de direction.

#### 7.1.1 CASEM du Ministère de l'économie et des finances

L'INSD participe à la mise en œuvre du programme de travail annuel du MEF. À ce titre, il rend compte de l'état d'exécution trimestriel et annuel de ses activités retenues dans le PTA du MEF.

### **7.1.2 Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration exerce un contrôle sur l'ensemble des structures de l'INSD pour s'assurer de l'exécution de sa mission de service public. Il délibère sur les principales questions touchant le fonctionnement et la gestion de l'Institut. Il valide les plans d'action annuels et approuve les budgets et autorise les recrutements pour la mise en œuvre des activités. Le plan stratégique de l'INSD est approuvé par le Conseil d'administration avant sa mise en œuvre.

### **7.1.3 Comité stratégique**

Le Comité stratégique se réunit mensuellement et examine toute question concernant le fonctionnement des services. Il fait le suivi de la mise en œuvre régulière des activités et prend des décisions pour lever les obstacles au bon fonctionnement des services.

### **7.1.4 Conseil de direction**

Le Conseil de direction qui regroupe le DG, le DGA, l'ensemble des directeurs et les chefs de service se réunit une fois par trimestre pour le suivi de la mise en œuvre des actions du plan stratégique. Le Conseil de direction examine les rapports et programmes trimestriels de travail et donne des orientations pour la bonne mise en œuvre des activités.

## **7.2 Acteurs de suivi-évaluation**

Toutes les structures concourent au suivi-évaluation du PS. La Direction de la coordination statistique, de la formation et de la recherche (DCSFR) est chargée de l'élaboration des rapports d'activités, de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale du plan stratégique. La Cellule de contrôle interne (CCI) élabore le rapport de performance de l'INSD et le rapport sur les délais de traitement. Elle réalise également en cas de besoin, toute évaluation et tout contrôle demandé par le Directeur général.

## **7.3 Outils de suivi-évaluation**

Pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique, plusieurs outils seront utilisés. Il s'agit entre autres de la matrice du cadre logique, du cadre de mesure de résultats, des rapports périodiques d'exécution des activités (trimestriels, annuels, mi-parcours et final) ainsi que des rapports d'enquête de satisfaction.

Le PTA sera évalué trimestriellement et annuellement. Le plan stratégique sera évalué à mi-parcours et à son terme.

## 8 Hypothèses et analyses des risques

### 8.1 Hypothèses

Les facteurs suivants favoriseront la réussite de la mise en œuvre du présent plan stratégique :

- **l'engagement du Directeur général de la structure** : ce document devrait constituer une boussole pour orienter toutes les interventions de la structure sous le leadership du premier responsable. Il doit l'avoir en permanence en sa possession sous forme de dépliant à partager avec les partenaires ;
- **l'appropriation par le personnel de l'INSD** : le document devra faire l'objet d'une bonne communication. Chaque agent devra s'en approprier et en faire la promotion ;
- **l'adhésion totale du personnel de l'INSD dans sa mise en œuvre** : l'implication réelle et constante de tous les acteurs est un gage pour la réussite de la mise en œuvre du plan stratégique ;
- **la disponibilité des ressources** : la mobilisation conséquente des ressources financières aussi bien au niveau de l'État qu'auprès des PTF est nécessaire à la mise en œuvre du PS ; aussi, le recrutement régulier de nouvelles compétences ou le renforcement permanent des cadres (formation continue). Ceci permettra à l'Institution de rester au diapason des nouvelles méthodologies et technologies
- **l'opérationnalisation du Fonds de développement statistique** : elle va contribuer à améliorer la prévisibilité des financements de l'INSD ;
- **l'accompagnement des Partenaires techniques et financiers** : l'appui des différents partenaires à travers le financement et l'assistance technique faciliterait la mise en œuvre des actions du plan stratégique ;
- **l'engagement politique pour les transformations institutionnelles** : l'atteinte des objectifs du PS nécessite la relecture des textes de l'INSD. Pour cela, des réformes ambitieuses doivent être envisagées à travers des décisions politiques de haut niveau.

### 8.2 Analyse et gestion des risques

L'INSD évolue dans un environnement complexe où des facteurs internes et externes peuvent compromettre l'atteinte des objectifs du PS. Il s'agit entre autres :

- **du retard à la production et à la diffusion de certaines productions statistiques** : Le retard dans la production ou plus globalement le respect des calendriers compromet la réalisation des objectifs fixés, engendre une perte de confiance et nuit à la crédibilité de l'institution ;

- **de l'inadéquation des stratégies et plans de communication aux orientations stratégiques et aux besoins de l'INSD**<sup>5</sup>: les objectifs en matière de redevabilité ne seront pas atteints, ce qui contribuera à une faible visibilité de l'INSD et de ses réalisations ;
- **de l'instabilité institutionnelle** : une réorganisation du ministère pourrait entraîner un réaménagement des attributions des structures entravant ainsi la mise en œuvre du plan ;
- **des retards dans la mise en place des apports financiers** pour l'exécution des opérations statistiques : en plus des longues procédures budgétaires, il est parfois observé des retards dans la mise à disposition des fonds ;
- **de la forte mobilité des cadres statisticiens expérimentés** de l'INSD vers d'autres horizons plus attractifs, ce qui est préjudiciable à la capitalisation des expériences acquises ;
- **du contexte sécuritaire** qui peut limiter la mise en œuvre des activités d'envergure nationale et le leadership des Directions régionales.

Les tableaux suivants présentent une analyse du niveau de criticité des risques et des mesures d'atténuations

Tableau 5 : Analyse des risques

N°	Énoncé de risque	Occurrence	Incidence	Criticité = occurrence x incidences
		1 : faible 2 : moyenne 3 : élevée	1 : faible 2 : moyenne 3 : élevé	1 - 2 : faible 3 - 4 : moyenne 6 - 9 : élevé
1	Retard à la production et à la diffusion de certaines productions statistiques	3	3	9
2	Inadéquation des stratégies et plans de communication aux orientations stratégiques et aux besoins de l'INSD.	1	1	1
3	Instabilité institutionnelle	1	1	1
4	Mobilité externe des cadres statisticiens expérimentés	2	1	2
5	Retards dans la mise en place des apports financiers	1	3	3
	Risque sécuritaire	2	3	6

<sup>5</sup> Il s'agit de la "mauvaise évaluation, identification des besoins et sensibilités, insuffisance technique des acteurs chargés de l'élaboration des stratégies et plans de communication aux orientations stratégiques et aux besoins de l'INSD, faible implication des parties prenantes ; Mauvaise interprétation "

Tableau 6: Mesures d'atténuations des risques

N°	Énoncé de risque	Stratégie d'atténuation	Activités
1	Retard à la production et à la diffusion de certaines productions statistiques	Adopter une politique de diffusion claire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'indépendance de l'INSD</li> <li>- Renforcer les ressources humaines et financières de l'INSD</li> </ul>
2	Inadéquation des stratégies et plans de communication aux orientations stratégiques et aux besoins de l'INSD.	Adopter une stratégie de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des différents acteurs régulièrement</li> <li>- Renforcer la communication sur la visibilité de l'INSD et l'animation du site web et de la page Facebook</li> </ul>
3	Instabilité institutionnelle	S'adapter à la nouvelle organisation du ministère	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relire le plan stratégique pour prendre en compte les réaménagements des attributions (suppression et création)</li> </ul>
4	Mobilité externe des cadres statisticiens expérimentés	Améliorer la motivation, notamment salariale du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un recrutement continu du personnel</li> <li>- Améliorer la gestion de la mobilité du personnel ;</li> <li>- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de motivation du personnel ;</li> <li>- Améliorer les conditions de travail</li> </ul>
5	Retards dans la mise en place des apports financiers	Développer un lobbying et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des fonds	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un mécanisme d'abondement du FDS</li> <li>- Assurer une bonne programmation des activités</li> <li>- Maintenir une bonne communication avec les PTF</li> </ul>
6	Risque sécuritaire	Appliquer la stratégie d'adaptation des méthodologies aux situations sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les nouvelles méthodologies</li> <li>- Opérationnaliser le centre d'appel pour les enquêtes au téléphone</li> </ul>

## Conclusion

L'Institut national de la statistique et de la démographie en tant qu'organisme national central en charge de la statistique a pour mission d'élaborer et diffuser les outils et instruments d'analyse et d'aide à la décision, de promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économique, démographique et social, conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso. Il assure la coordination technique et institutionnelle du Système statistique national (SSN), ainsi que la gestion stratégique du développement de la statistique.

Pour assurer la cohérence de ses actions et leur alignement avec celles des autres structures du SSN, tout en poursuivant une vision à long terme centrée sur la satisfaction des utilisateurs, l'INSD s'est doté d'un second PS 2026-2030. Ce plan offre un cadre de référence clair pour orienter les actions, mobiliser les ressources et assurer la cohérence des interventions de l'Institut avec les priorités nationales de développement.

Le PS de l'INSD tire son fondement du plan national de développement, de la politique sectorielle "Gouvernance économique", de la loi 036 portant organisation et réglementation des activités statistiques et de la stratégie nationale de développement de la statistique 2026-2030 au niveau national.

Afin de réaliser sa mission pour les cinq prochaines années, l'INSD rêve de « Bâtir à l'horizon 2030, un institut de statistique de référence, autonome, innovant, moteur du système statistique national, répondant aux priorités nationales et aux besoins des utilisateurs ».

Pour soutenir la réalisation de la mission et de la vision, le PS s'appuie sur des principes directeurs et des valeurs organisationnelles telles que le professionnalisme, l'intégrité et le patriotisme, la transparence, l'innovation, l'objectivité, le partenariat, le leadership et l'esprit d'équipe, la crédibilité et la redevabilité. L'objectif général du plan stratégique 2026-2030 est de « faire de l'INSD une autorité statistique de référence, autonome, innovante, contribuant au renforcement des capacités du SSN pour répondre aux priorités nationales ». La stratégie pour la réalisation de la mission et de la vision pour les cinq prochaines années est basée sur trois axes stratégiques et 18 actions.

L'opérationnalisation du PS se fera à travers le plan d'actions 2026-2030. Le financement de ce plan d'actions est assuré par l'État et ses partenaires techniques et financiers pour un coût global de soixante-huit milliards neuf cent soixante millions deux cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt-deux (68 960 269 182) francs CFA. Pour une mise en œuvre efficace de ce plan d'actions, il est nécessaire pour l'ensemble des acteurs de s'en approprier. Un suivi-évaluation rigoureux et un mécanisme de gestion des risques permettront d'assurer une mise en œuvre efficace de cet important instrument de planification.

## Annexe

### Annexe 1 : Cadre logique et Cadre de mesure du rendement

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<p>Faire de l'INSD une autorité statistique de référence, autonome, innovant contribuant au renforcement des capacités du SSN pour répondre aux priorités nationales</p>	<p>Impact attendu : La satisfaction et la confiance des utilisateurs dans les statistiques officielles de l'INSD se sont améliorées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score global des indicateurs de performance statistique (statistical performance indicators-SPI)</li> <li>➤ Taux de satisfaction globale des utilisateurs des produits de l'INSD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport de la Banque mondiale ;</li> <li>➤ Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ;</li> </ul>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'appropriation du plan stratégique par les parties prenantes et leur adhésion ;</li> <li>➤ L'engagement politique à soutenir la statistique ;</li> <li>➤ L'opérationnalisation du FDS</li> <li>➤ La stabilité sociopolitique</li> <li>➤ Retards dans la mise en place des apports financiers ;</li> <li>➤ Disponibilité des ressources humaines expérimentées</li> </ul>

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<p><b>Axe stratégique 1 : innovation et consolidation de la production statistique pour répondre aux priorités nationales</b></p>	<p>➤ <b>Résultat stratégique R.1 : La qualité de la production statistique de l'INSD est améliorée et répond à l'ensemble des priorités nationales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Taux de satisfaction de la qualité des produits statistiques officielles</b></li> <li>➤ <b>Taux de réalisation des publications statistiques courantes</b></li> <li>➤ <b>Taux de renseignement des indicateurs du PND et des ODD relevant de l'INSD</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Rapport de l'enquête de satisfaction</b></li> <li>➤ <b>Rapport d'activités de l'INSD</b></li> </ul>	
<p>Action 1.1 Rénover et moderniser les processus de production statistique</p>	<p>Les processus de production statistique sont modernisés et transparents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des opérations statistiques disposant des manuels de procédures</li> <li>➤ Proportion des manuels de procédures (processus) statistique modernisées selon les standards nationaux et internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD</li> </ul>	
<p>Action 1.2 Mettre en place un dispositif de suivi de la qualité des données et assurer le respect de la législation en matière de statistique</p>	<p>La qualité des produits statistiques est améliorée et la législation statistique est respectée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des produits statistiques qui ont un score de qualité supérieur ou égal à 80%</li> <li>➤ Proportion d'opérations statistique contrôlées et réalisées sans obtention du Visa statistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'évaluation</li> <li>➤ Rapport d'activités</li> </ul>	

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
Action 1.3 Consolider la production des statistiques économiques et améliorer le niveau de désagrégation	Les statistiques économiques désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques économiques</li> <li>➤ Proportion des produits statistiques économiques qui respectent la périodicité de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ;</li> </ul>	
Action 1.4 Consolider la production des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages et améliorer le niveau de désagrégation	Les statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages</li> <li>➤ Proportion des produits statistiques sur l'emploi, la pauvreté et les conditions de vie des ménages qui respectent la périodicité de production prévue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ;</li> </ul>	
Action 1.5 Consolider la production des statistiques démographiques et améliorer le niveau de désagrégation	Les statistiques démographiques désagrégées sont disponibles au niveau national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des utilisateurs des statistiques démographiques</li> <li>➤ Proportion des produits statistiques démographiques qui respectent la périodicité de production prévue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ;</li> </ul>	
Action 1.6 Développer les statistiques infranationales et sur les thématiques insuffisamment couvertes	Les statistiques infranationales et sur les thématiques non suffisamment couvertes sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des utilisateurs sur les statistiques de l'humanitaires, de la sécurité, de l'environnement et du changement climatique</li> <li>➤ Taux des besoins non satisfaits en couverture thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles ;</li> </ul>	

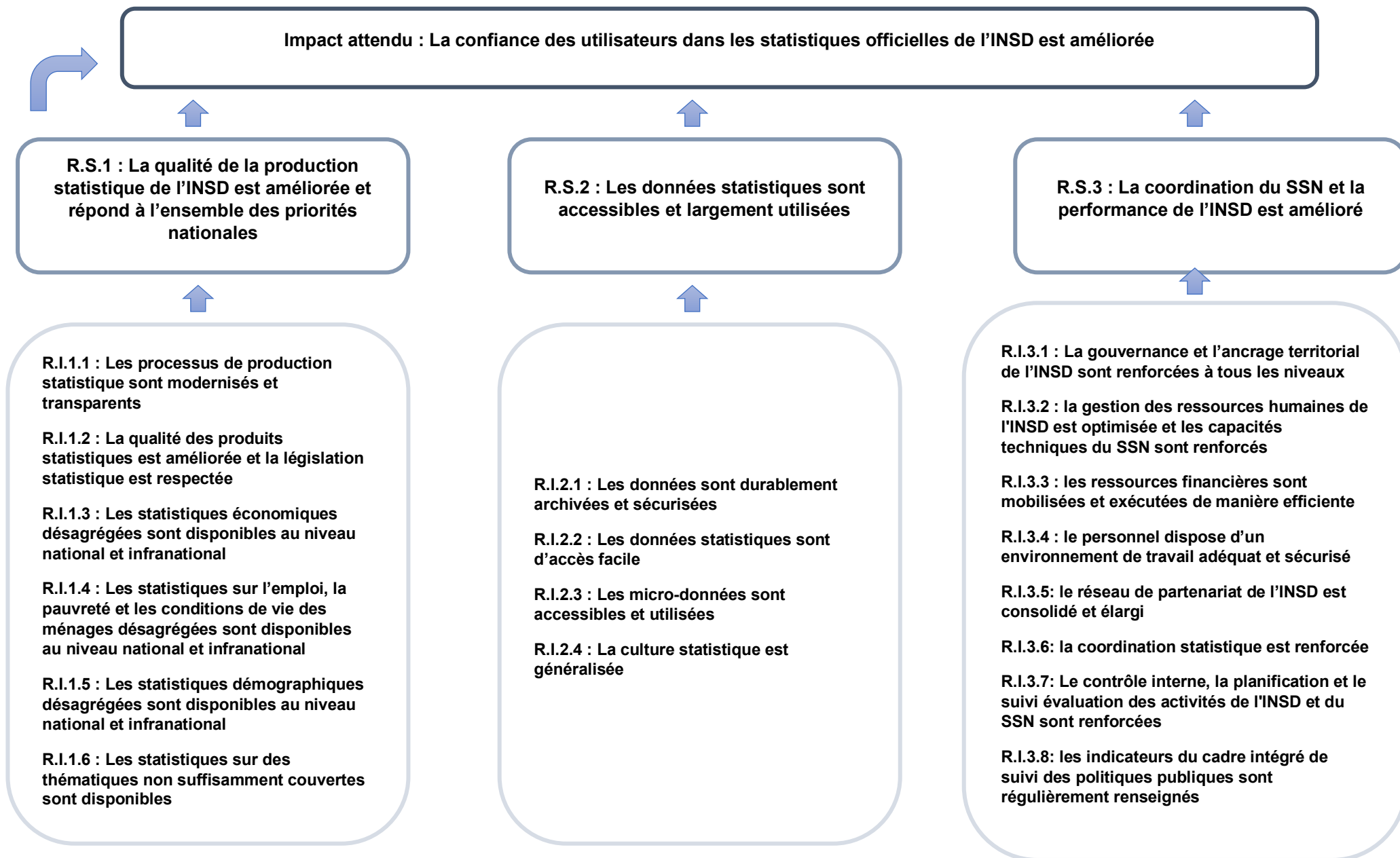
Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<p><b>Axe stratégique 2 : Renforcement de la diffusion, de la communication, de l'archivage, de la sécurité et de la valorisation des données.</b></p>	<p><b>Les données statistiques sont accessibles et largement utilisées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction sur l'accessibilité des produits statistiques</li> <li>➤ Taux de satisfaction des demandes d'accès aux données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Site INSD ;</li> <li>➤ Rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles</li> <li>➤ Site Web de l'INSD</li> </ul>	
<p>Action 2.1. Renforcer l'archivage et la sécurité des donnée</p>	<p>Les données sont durablement archivées et sécurisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'un audit de la sécurité du système d'information de l'INSD ;</li> <li>➤ Pourcentage des opérations statistiques archivées ;</li> <li>➤ Existence d'un dispositif de restaurations des données ;</li> <li>➤ Existence d'un dispositif de sauvegarde externe des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de mise en œuvre de la politique d'archivage et de sécurité</li> <li>➤ Rapport d'audits</li> </ul>	
<p>Action 2.2. Renforcer la diffusion et la communication de l'information statistique</p>	<p>Les productions statistiques sont diffusées sur des supports et canaux diversifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'actualité des plateformes de diffusion</li> <li>➤ Pourcentage des publications statistiques diffusées dans les délais impartis conformément aux normes SGDD-a</li> <li>➤ Pourcentage des publications statistiques diffusées dans les délais impartis conformément aux calendriers de diffusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plateformes des diffusions (NADA, OPEN-DATA)</li> <li>➤ Site web de l'INSD</li> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD</li> <li>➤ Rapport annuel de diffusion</li> </ul>	

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adhésion à la NSDD</li> <li>➤ Proportion des opérations statistiques dont les principaux indicateurs ont fait l'objet de traduction et de diffusion en langue locales</li> </ul>		
Action 2.3. Faciliter l'accès aux micro-données de l'INSD et promouvoir leur utilisation dans la recherche	Les micro-données sont accessibles et utilisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des enquêtes archivées et accessible sur NADA</li> <li>➤ Existence d'initiatives de promotion de l'utilisation des données de l'INSD dans la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD</li> <li>➤ Plateforme NADA</li> </ul>	
Action 2.4. Promouvoir la culture statistique	La culture statistique est généralisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des enquêtes ayant fait l'objet d'une restitution grand public</li> <li>➤ Nombre de fréquentation du site de l'INSD</li> <li>➤ Nombre d'initiatives (campagnes, sensibilisation, formation/informations, plaidoyer, etc.) de promotion de l'utilisation des statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> </ul>	
<b>Axe stratégique 3 : Amélioration du management, de la performance opérationnelle de l'INSD et de la coordination du</b>	<b>La coordination du SSN et la performance de l'INSD est amélioré.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> <li>➤ <b>Taux de performance globale de l'INSD ;</b></li> <li>➤ <b>Taux de renseignement des indicateurs de suivi-évaluation du PND et des ODD</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Rapport de mise en œuvre du PND et ODD et politiques sectorielles ;</b></li> <li>➤ <b>Rapport d'activités de l'INSD ;</b></li> <li>➤ <b>RSN</b></li> </ul>	

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<b>Système Statistique National</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Taux d'exécution physique des PSN</b></li> </ul>		
Action 3.1 Renforcer le système de management, de pilotage et l'ancrage territorial de l'INSD	La gouvernance et l'ancrage territorial de l'INSD sont renforcées à tous les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de tenue des cadres de concertation</li> <li>➤ Nombre d'antennes régionales de l'INSD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD</li> <li>➤ Rapport de performance</li> </ul>	
Action 3.2 Optimiser la gestion et renforcer les capacités des ressources humaines	La gestion des ressources humaines est optimisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de couverture des besoins de l'INSD en ressources humaines (fiches de postes)</li> <li>➤ Taux d'exécution du plan de formation des agents de l'INSD</li> <li>➤ Taux de satisfaction du personnel de l'INSD</li> <li>➤ Taux d'exécution du plan de formation du SSN ;</li> <li>➤ Existence d'un centre de formation continue et de perfectionnement fonctionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de gestion des ressources humaines</li> <li>➤ Enquête interne de satisfaction</li> </ul>	

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'appui conseil réalisés par l'INSD en réponse aux sollicitations formulées par les structures du SSN</li> </ul>		
Action 3.3 Mobiliser et gérer de façon optimale les ressources financières	Les ressources financières sont mobilisées et exécutées de manière efficiente	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'autofinancement</li> <li>➤ Taux d'exécution budgétaire</li> <li>➤ Taux d'efficience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de gestion</li> </ul>	
Action 3.4 Opérationnaliser le plan d'équipement et renforcer les infrastructures de l'INSD	Le personnel dispose d'un environnement de travail adéquat et sécurisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre moyen d'agents par bureau</li> <li>➤ Nombre moyen d'ordinateurs fonctionnels par personnel technique</li> <li>➤ Taux d'exécution physique de la construction de la deuxième aile du bâtiment de l'INSD</li> <li>➤ Taux d'exécution du plan d'équipement de l'INSD</li> <li>➤ Existence d'un plan de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport d'évaluation du plan d'équipement</li> </ul>	
Action 3.5 Développer le partenariat avec d'autres institutions	Le réseau de partenariat de l'INSD est consolidé et élargi	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de conventions signées et exécutées</li> <li>➤ Taux de satisfaction des partenaires de l'INSD sur ses prestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport de l'évaluation des partenariats de l'INSD</li> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> </ul>
Action 3.6 Consolider la coordination administrative,	La coordination statistique est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Existence de mécanisme de validation des productions statistiques sectorielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ RSN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> </ul>

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses et risques
technique et institutionnelle du SSN		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion des enquêtes réalisées par les structures du SSN après obtention d'un visa statistique</li> <li>➤ Existence d'un fonds de développement de la statistique (FDS) opérationnel</li> <li>➤ Nombre de sessions de commissions spécialisées tenue RSN</li> </ul>		
Action 3.7 Améliorer le système de programmation, de contrôle interne et de suivi évaluation des activités interne et de suivi évaluation des activités	Le contrôle interne, la planification et le suivi évaluation des activités de l'INSD et du SSN sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de d'exécution du PTA de l'INSD</li> <li>➤ Proportion des activités réalisés hors PS</li> <li>➤ Taux de mise en œuvre des recommandations des audits interne réalisés</li> <li>➤ Proportion d'opérations statistiques suivis après obtention du visa</li> <li>➤ Taux d'exécution des PSN</li> <li>➤ Proportion des activités hors PSN réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de l'INSD ;</li> <li>➤ Rapport de gestion</li> </ul>	➤
Action 3.8 Mettre en place et opérationnaliser le cadre intégré des indicateurs de suivi des politiques publiques	Les indicateurs du cadre intégré de suivi des politiques publiques sont régulièrement renseignés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Existence d'un cadre intégré actualisé de suivi des politiques publiques et des engagements internationaux</li> <li>➤ Taux de renseignement des indicateurs du cadre intégré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport d'activités de suivi du cadre intégré</li> </ul>	



## Annexe 3 : Forces, Faiblesses, Opportunités et menaces de l'INSD

### Cadre juridique, institutionnel et organisationnel

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un organigramme qui couvre toutes les missions de l'INSD</li> <li>- Tenue régulière de certains cadres de concertations</li> <li>- Expérience reconnue dans la production statistique et capacité d'exécution des activités de grande envergure</li> <li>- Expertise technique reconnue pour accompagner les autres acteurs du SSN</li> <li>- Existence d'initiatives de coopération institutionnelle avec des structures clés (DGD, DGMEC) pour l'accès aux données administratives</li> <li>- Existence d'outils de référence : guide managérial, référentiel des délais de traitement, cartographie des risques, manuel de procédures administratives, financières et comptables</li> <li>- Participation active aux instances régionales et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible décentralisation de l'INSD</li> <li>- Rigidité du statut ne permettant pas une réorganisation libre de l'organigramme</li> <li>- Insuffisance des ressources humaines</li> <li>- Faible initiative de coopération institutionnelle avec des structures fournisseurs de données et recherche</li> <li>- Non-respect des périodicités de certains cadres de concertation</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un Cadre légal, la loi N°036-2021/AN</li> <li>- Rôle officiel de secrétariat technique du CNS, assurant la coordination nationale des statistiques</li> <li>- Autonomie administrative et de gestion</li> <li>- Multiplicité des Universités et Centres de recherche et autres fournisseurs de données</li> <li>- Rattachement de l'INSD au Ministère de l'économie et des finances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contraintes institutionnelles liées au statut d'EPA limitant la mobilisation des ressources, le recrutement et la gestion des carrières</li> <li>- Retards dans l'adoption des textes d'application de la loi statistique</li> <li>- Multiplicité des acteurs et duplication des rôles dans la production statistique (ANPTIC, autres structures)</li> <li>- Instabilité institutionnelle et absence de lien fonctionnel avec les DGESS et autres producteurs de données</li> </ul>

### Planification et coordination du SSN

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de services en charge de la coordination statistique et de suivi évaluation</li> <li>- Programmation et suivi réguliers des activités de l'INSD et du SSN (PTA, Rapport d'activités, PS, SDS, RSN, PSN)</li> <li>- Tenue régulière des sessions du CA, du CNS et des réunions des commissions spécialisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non application du référentiel des délais de traitement des dossiers</li> <li>- Faible concertation entre les services en charge de la production et ceux chargés des appuis techniques</li> <li>- Non maîtrise du calendrier de programmation</li> <li>- Faible appropriation des documents de planification et manque de coordination dans la programmation des activités</li> <li>- Absence de programmation infra-annuelle</li> <li>- Absence de lien fonctionnel avec les DGESS et autres producteurs de données</li> <li>- Faible dispositif de surveillance des risques</li> <li>- Faible adhésion aux visas statistiques et suivi limité des opérations sur le terrain</li> <li>- Insuffisance des ressources financières pour la coordination du SSN</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle officiel de secrétariat technique du CNS, assurant la coordination nationale des statistiques</li> <li>- Existence d'instance de coordination comme le CNS, les CTS</li> <li>- Existence des documents de planification et de suivi</li> <li>- Instauration du visa statistique</li> <li>- Existence des DGESS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque que le double rôle de l'INSD affecte sa crédibilité et sa neutralité.</li> <li>- Retards dans l'adoption des textes d'application de la loi statistique</li> <li>- Instabilité institutionnelle</li> <li>- Faible participation des responsables aux séances du CNS</li> </ul>

## Organisation du travail et ressources humaines

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Management participatif favorisant la concertation et l'adhésion du personnel</li> <li>- Existence d'outils de référence : guide managérial, référentiel des délais de traitement, cartographie des risques, manuel de procédures administratives, financières et comptables</li> <li>- Base légale claire pour la gestion du personnel (Loi n°033-2008/AN et Loi n°081-2015/CNT et leurs textes d'application)</li> <li>- Climat social globalement satisfaisant avec la tenue des cadres de concertations (AG du personnel, concertations avec les partenaires sociaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non régularité de la tenue des cadres de concertation</li> <li>- Faible application du guide managérial</li> <li>- Non application du référentiel des délais de traitement des dossiers</li> <li>- Faible concertation entre les services en charge de la production et ceux chargés des appuis techniques dans la planification des activités</li> <li>- Faible implication des DR-INSD à la réalisation de certaines opérations statistiques qui couvrent leur région</li> <li>- Absence de Fiches de postes à jour</li> <li>- Déséquilibre dans la répartition des charges de travail entre directions techniques</li> <li>- Absence d'un tableau de bord intégré de gestion des ressources humaines</li> <li>- Sous-effectif dans les directions régionales</li> <li>- Absence de motivation non financière en dehors des décorations</li> <li>- Non définition claire d'un plan de carrière pour les agents contractuels de l'INSD</li> <li>- Difficultés de recrutement de personnel selon le besoin</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt des PTF pour le renforcement des capacités dans le domaine statistique</li> <li>- Existence des Assistants techniques PHASAO</li> <li>- Existence d'écoles de formation professionnel de statisticiens et démographes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ du personnel expérimenté</li> <li>- Manque de motivation du personnel</li> <li>- Non révision de la loi n°033-2008/AN du 22 mai 2008</li> </ul>

## Ressources financières

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subvention de l'État stable et en hausse en valeur absolue</li> <li>- Augmentation des recettes propres</li> <li>- Existence d'un Manuel de procédures et d'un logiciel SIGEP garantissant une gestion conforme aux normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible marge pour les investissements</li> <li>- Dépendance aux PTF pour le financement de certaines opérations d'envergures nationales</li> <li>- Mobilisation des recettes propres limitées</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique pour l'autofinancement des activités statistiques</li> <li>- Recommandations internationales (SHaSA-2, Charte africaine de la statistique) favorables au financement pérenne</li> <li>- Existence de coopérations diversifiées avec les PTF et de réseaux de partenariats bilatéraux et multilatéraux reconnus</li> <li>- Existence du Fonds de Développement de la Statistique comme mécanisme innovant</li> <li>- Partenariats académiques favorisant la formation et la recherche statistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réorientation du budget de l'État vers d'autres priorités.</li> <li>- Non opérationnalisation du Fonds de Développement de la Statistique</li> <li>- Variabilité des financements externes selon les priorités des partenaires</li> <li>- Désengagement de certains partenaires au développement</li> </ul>

## Ressources matérielles

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration significative du parc informatique et logistique</li> <li>- Existence d'un Schéma directeur du système d'informations (2023-2027)</li> <li>- Elaboration en cours d'un plan d'équipement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des licences de logiciels spécialisés</li> <li>- Faible débit et instabilité de la connexion internet</li> <li>- Dépendance vis-à-vis des projets pour les acquisitions d'équipements</li> <li>- Faible capacité d'accueil du siège de l'INSD</li> </ul>
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de logiciels libres et gratuits (R, Python, QGIS)</li> <li>- Existence de plateformes collaboratives (cloud, messagerie professionnelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de cyber-attaques</li> <li>- Désengagement de certains partenaires au développement</li> </ul>
--	--

## Production statistique

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne maîtrise du processus d'élaboration des statistiques</li> <li>- Connaissance des normes de production</li> <li>- Diversification de la production et des publications statistiques</li> <li>- Existence de base sondage récente (RGE, RGPH)</li> <li>- Régularité de publication des productions courantes (indices, comptes nationaux, tableaux de bord, annuaire ,...)</li> <li>- Disponibilité d'équipes de statisticiens et de démographes expérimentés</li> <li>- Utilisation des tablettes et des Smartphones dans la collecte et le traitement</li> <li>- Existence d'une enquête de satisfaction des utilisateurs pour mieux cerner les besoins</li> <li>- Intégration progressive des questions de l'environnement et du genre dans le travail statistique</li> <li>- Existence d'un cadre d'assurance qualité</li> <li>- Existence du centre d'appel pour les enquêtes dans les zones à défis sécuritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des délais de certaines publications</li> <li>- Non exhaustivité de la production conformément aux attributions</li> <li>- Délai élevé entre la collecte et la diffusion des résultats de certaines opérations statistiques</li> <li>- Coût élevé de certaines opérations statistiques (enquête, recensement)</li> <li>- Absence de dispositif pérenne de financement des productions statistiques</li> <li>- Manque d'analyses approfondies de certaines données d'enquête</li> <li>- Absence de répertoire actualisé et non consultation systématique des utilisateurs</li> <li>- Disponibilité limitée des données suffisamment désagrégées territorialement</li> <li>- Faible désagrégation des données selon le genre</li> <li>- Ressources humaines insuffisantes et limités</li> <li>- Faible capacité technique pour exploiter pleinement les technologies</li> <li>- Faible disponibilité des infrastructures numériques pour exploiter les mégadonnées</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépendance aux autres structures pour certaines données spécifiques</li> <li>- Faible disponibilité de statistiques vertes et climato-sensibles</li> <li>- Non appropriation des processus du cadre d'assurance qualité de l'INSD</li> </ul>
- <b>Opportunités</b>	- <b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique et financier régulier des institutions régionales et internationales</li> <li>- Existence de production statistique sectorielle au niveau national</li> <li>- Existence de normes de production et standards internationaux de statistiques harmonisés (ONU, BM, FMI, BAD, UEMOA, UA)</li> <li>- Mise en œuvre du PHASAO financé par la Banque mondiale</li> <li>- Formation et développement des compétences via les écoles RESA et IFORD</li> <li>- Adoption croissante de l'IA et du big data pour la collecte et l'analyse des données</li> <li>- Digitalisation des processus au niveau national</li> <li>- Existence de Coopération Sud-Sud et au niveau communautaire pour l'harmonisation des productions (partage d'expériences entre INS).</li> <li>- Accès possible à des financements verts (fonds climat, partenaires techniques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard de production et la diffusion de certaines statistiques sectorielles</li> <li>- Mobilité du personnel expérimenté</li> <li>- Non adhésion de certaines unités statistiques aux opérations de collecte</li> <li>- Dépendance des pays à l'égard de l'expertise et des financements externes.</li> <li>- Risques de dépendance technologique vis-à-vis de fournisseurs externes de solutions</li> <li>- Vulnérabilité accrue aux cyberattaques et menaces de sécurité numérique</li> <li>- Absence de Souveraineté numérique et risque de contrôle des données</li> <li>- Instabilité institutionnelle et politique</li> <li>- Multiplication de sources non officielles de données</li> <li>- Accélération des effets du changement climatique augmentant la pression sur la production de données environnementales</li> <li>- Risque sécuritaire</li> </ul>

## Communication, diffusion, sécurité des données et archivage

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un cadre légal solide pour la diffusion des données (loi 036)</li> <li>- Mise à jour régulière des site web de l'INSD, du CNS et des plateformes open data</li> <li>- Innovation dans la médiatisation des opérations et des productions statistiques (cafés statistiques, journal statistique, réseaux sociaux)</li> <li>- Existence d'un SDSI 2023-2027 et d'une Politique de sécurisation des systèmes d'information (PSSI)</li> <li>- Diversité des canaux de communication interne</li> <li>- Existence d'un service de communication et des relations publiques fonctionnel</li> <li>- Effort de vulgarisation et d'accessibilité : Traduction des résumés en langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé) et formats adaptés pour le grand public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des délais de diffusion et diffusion de certains produits sans signature du Directeur général</li> <li>- Faible débit et instabilité de la connexion internet</li> <li>- Faible capacité d'accueil de la bibliothèque</li> <li>- Périodicité de certains cadres de concertation non respectée</li> <li>- Faible communication interne sur les résultats des opérations statistiques</li> <li>- Faible diffusion des produits statistiques en interne</li> <li>- Non adhésion à la NSDD</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien des partenaires techniques et financiers (ANSSI, ANPTIC, DGSI, BAD, etc.)</li> <li>- Existence de Portails de diffusion des données et microdonnées (Open Data, NADA, IMIS-Burkina)</li> <li>- Existence de programme de nouveaux investissements matériels au niveau national (Datacenter, serveurs performants, sauvegardes sécurisées)</li> <li>- Existence d'espaces de stockage sécurisé au niveau national</li> <li>- Existence d'un écran outdoor pour la diffusion de l'information statistique</li> <li>- Développement d'outils de communication innovants pour faciliter l'accessibilité à tous les utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de ressources financières pour mettre en œuvre le SDSI</li> <li>- Perte de confiance des utilisateurs et détérioration de l'image de l'INSD</li> <li>- Risques de cyberattaque et de perte de données</li> <li>- Mauvaise interprétation des données diffusées</li> <li>- Existence de fake news</li> </ul>

- Intérêt des décideurs, des chercheurs, des ONG et Associations, médias, etc. pour les données statistiques	
--	--

INSD/2025

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000

01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) - Email : [insd@insd.bf](mailto:insd@insd.bf)